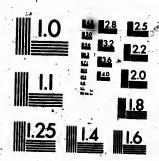


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503 CIHM Microfiche Series (Monographs)

ICMH
Collection de microfiches (monographies)



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadian de microreproductions historiques

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.	L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.			
Coloured covers/	Coloured pages/			
Couverture de couleur	Pages de couleur			
Covers damaged/	Pages damaged/			
Couverture endommagée	Pages endommagées			
Covers restored and/or laminated/	Pages restored and/or laminated/			
Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restaurées et/ou pelliculées			
Cover title missing/	Pages discoloured, stained or foxed/			
Le titre de couverture manque	Pages décolorées, tachetées ou piquées			
Coloured maps/	Pages detached/			
Cartes géographiques en couleur	Pages détachées			
Colored to Constant and Alexander				
Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Showthrough/			
2 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -	Transparence			
Coloured plates and/or illustrations/	Quality of print varies/			
Planches et/ou illustrations en couleur	Qualité inégale de l'impression			
Bound with other material/	Continuous pegination/			
Relié avec d'autres documents	Pagination continue			
Tiche hinding men source shadows as discours.	(*			
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/	Includes index(es)/ Comprend un (des) index			
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la	Completed an (des) maex			
distorsion le long de la marge intérieure	Title on header taken from:			
Blank leaves added during restoration may appear	Le titre de l'en-tête provient:			
within the text. Whenever possible, these have	Title page of issue/			
been omitted from filming/	Page de titre de la livraison			
Il se peut que cértaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte,				
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont	Caption of issue/ Titre de départ de la livraison			
pas été filmées.	True de depart de la livraison			
	Masthead/			
	Générique (périodiques) de la livraison			
Additional comments:/				
Commentaires supplémentaires:	•			
This item is filmed at the reduction ratio checked below/				
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.	v d			
10X 14X 18X	26X 30X			
	26X 30X			
J., *				
12X 16X 20X	24X 28X 32X			
and the same of th	1 344			

The

The point of the film

Original Designation of the Control of the Control

The shall TIN whi

Mag diffe enti begi righ requ met The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Société du Musée du Séminaire de Québec

ion

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Société du Musée du Seminaire de Québec

Les images suivantes ont été reproduites evec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant, par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles sulvants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole — signifie "A SUIVRE", le symbole V signifie "FÎN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents.
Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivents illustrent la méthode.

X2

1	2	3		† 10	A STATE OF THE STA	1
,			× ***	ν έ .	," * ° .	2
•	,	;· .	*			3
,				•		

6

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE

G

PAR

BEAUC

369 ABRÉGÉ BLIOTALE OF S.M.E.

GRAMMATER

SELON L'ACADEMIE

OUVRAGE ADOPTÉ

PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, .

PAR BONNEAU.

24e ÉDITION.

MONTRÉAL

BEAUCHEMIN & PAYETTE, LIBRAIRES,

No. 127, Rue Saint Paul.

1859

Typographie de Senécal Daniel et Cie., 4, Rue St. Vincent.

AVERTISSEMENT.

Il est peu de livres de grammaire qui, des leur publication, aient eu un succès plus décidé que la Grammaire selon t'Académie.

En effet, le corps enseignant l'a accueillie avec une faveur marquée, avant même que l'adoption universitaire vint la recommander.

Mais aujourd'hui que l'Académie a reconnu que cette grammaire est l'expression de ses sentiments sur les principes de notre langue, puisque huit de ses membres, savoir : MM. Droz, Dupaty, Lemercier, Michaud, Charles Nodier, de Pongerville, de Ségur et Tissot, en ont spontanément demandé l'adoption au Conseil royal de l'Instruction publique; aujourd'hui que ce Conseil l'a adoptée comme livre classique, et l'a autorisée pour l'usage des colléges, on ne peut être taxé de présomption en avançant que le succès de ce livre est assuré: en effet, ce concours si honorable pour nous, ce témoignage de tant d'illustrations, fortifié encore par la décision du Conseil royal, est pour les institutesrs un gage que chacun d'eux saura apprécier.

Remarquons encore que, depuis longtemps, on désirait que l'Académie interposât son autorité au milieu des divergences d'opinions qui s'étaient élevées sur une foule de règles. Effectivement, notre ouvrage atteste que ce désir était fondé: on y voit que cette société savante professe très-fréquemment des principes opposés à ceux de nos grammairiens les plus suivis, qu'elle agrandit le cercle étroit dans lequel ces grammairiens circonsorivent les acceptions d'une foule de mots, et qu'elle a fondé des règles

relativement à des cas délicats, qui jusqu'ici divisaient les meilleurs littérateurs mêmes.

Nous appuyant donc de son autorité, nous avons dû, dans l'intérêt de la science, dans l'intérêt de la vérité, redresser sur plus de cent points différents les principes tour à tour faux et incomplets de la grammaire si répandue de M. Chapsal, et à laquelle l'honorable M. Noël a attaché son nom. Nous l'avons fait, non sans craindre qu'une telle hardiesse n'indisposât le Conseil royal. Mais, dans sa justice, ce Conseil écartant les personnes pour ne voir que les choses, n'en a pas moins adopté notre ouvrage, ne l'a pas moins autorisé pour l'usage des colléges: c'est là un fait bien significatif, et dont il est facile de tirer la conséquenco; c'est, nous oserons le dire, l'approbation, la sanction de nos principes, et la condamnation de ceux que nous avons attaques. Car de deux choses Pune: on la critique que nous faisons de la grammaire de M. Chapsal est fondée, ou elle ne l'est pas. Si elle ne l'était pas, le Conseil royal, au lieu d'adopter notte livre, l'eut rejeté; et puisque au contraire il l'a adopté, c'est qu'il partage notre opinion.

Ce dissentiment de l'Académie, toutefois, se fait peu remarquer dans cet Abrégé, que nous avons tenu à dégager de toute critique, et dans lequel on trouvera une matière double de celle que contiennent ordinairement les livres de ce titre et de ce prix.

Et pour que les élèves puissent faire l'application des règles, nous leur avons préparé dans un volume à part, intitulé Exercices raisonnés sur l'orthographe, desthèmes qui les font passer graduellement par toutes les difficultés : ces exercices ne sauraient manquer leur but, attendu que c'est le développement des règle qui y fait la matière des devoirs. it les

s dû,

cipes épana at-

u'une ins sa : que

e l'a là un

onsésanc-

nous

itique

ndée.

royal,

ie au

u re-

gager

atière livr**a**

es rè-

inti-

es qui

: ces

c'est

voirs.

GRAMMAIRE

SELON L'ACADÉMIE.

PREMIERE PARTIE.

INTRODUCTION.

1.—La grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement (1).

2.—Le langage parlé et le langage écrit sont l'un et l'autre formés de mots, et les mots sont composés de lettres ou caractères.

3.—Il y a deux sortes de lettres: les voyelles et les consonnes.

4.—Les voyelles sont a, e, i, o, u, et y. Elles sont ainsi nommées parce que, seules, elles forment une voix, un son.

5.— Les consonnes sont b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z. On les appelle ainsi, parce qu'elles ne produisent une voix, un son, qu'à l'aide des voyelles. En effet, dans ba, bo, bu, le son appartient presque tout entier nux voyelles a, o, u.

6.—Les voyelles sont longues ou brèves. Les voyelles longues sont celles sur lesquelles la voix s'appuie queque temps, et les brèves celles dont la prononciation est rapide. Aiusi,

a est long dans plâtre, et bref dans chatte; e est long dans tête. et bref dans trompette;

⁽¹⁾ On dispute besucoup si la grammaire est une science ou un art: l'Académie la définit un art.

ABRÉGÉ DE LA GRAMMAIRE

o est long dans rôle, et bref dans code; u est long dans buche, et bref dans cruche; s est long dans abime et bref dans cime, etc.

Il n'y a guère que l'usage qui puisse nous apprendre à distinguer les voyelles longues des voyelles brèvés.

Remarques sur quelques voyelles.

7.—Il y a trois sortes d'e: l'e muet, l'é fermé et l'è ouvert.

L'e muet n'a qu'un son sourd et peu sensible, comme dans plume, monde, que, ce, me, ou ne sert qu'à rendre plus longue la voyelle qui le précède, comme dans pluie, soie, joie, il jouera, enjouement.

L'é fermé se prononce la bouche presque fermée,

comme dans été, sévérité, répéter, clocher.

L'é ouvert se prononce la bouche un peu plus ouverte que pour l'é fermé, et comme dans cypres, exces, regret, elle-même (1).

10

ch

me

pè

no

ia

jou

hase

EBT

car qui C

par

com

fond

8. Mais, comme on le voit, les différentes sortes d'e sont le plus souvent indiquées par des signes que l'on

appelle accents.

- 9.—Il y a trois sortes d'accents, savoir: l'accent aigu (1), qui se met sur la plupart des é fermés: révéré, pénétré; l'accent grave (1), qui se met sur la plupart des è ouverts: après exprès, père, mère: et l'accent circonflexe (1), qui se met sur la plupart des voyelles longues: pûle, blême, abîme, impôt, bûche. Nous dissons la plupart, entendu qu'il y a, 10 des é fermés sans accent aigu, comme dans payer, chanter, papier, vous payez, vous chantez; 20 des è ouverts sans accent grave, comme dans sujet, appel, net; 30 des voyelles longues sans accent circonflexe, comme dans scies, bas, rue, etc.
- 10.—L'y sert souvent pour deux i, comme dans crayon, noyau. royaume, payer, et quelquefois pour un i comme dans physique, style, tyran, martyr.

⁽¹⁾ La prononciation de l'è ouvert serait très-vicieuse, si, comme le recommandent la plupart des grammairiens, on le prononçait la bouche très-ouverte; il aurait alors un son qui tiendrait plus de l'à que de l'è ouvert.

Remarque sur la consonne H.

uer

Pe

me

lre

ie,

e,

rte

et,

i'e

on

nt.

ré,

les

rles di-

ពន

us nt

es

zs,

ns

un

ń-

n-

tit

11.—La lettre h est muette ou aspirée: elle est muette, quand elle est nulle dans la prononcistion, comme dans heureux, honneur, honnête, homme; elle est aspirée, quand elle fait prononcer avec aspiration la voyelle qui suit: le héros, la hardiesse, le haut, la hanche. Alors il ne saurait exister de l'aison entre la consonne qui la précède et la voyelle qui la suit; il faut donc prononcer les haricots, les haines, les hameaux, comme s'ils étaient ainsi écrits: lé haricots, lé haines, lé hameaux.

Des mots considérés sous le rapport de leur articulation.

12.—Les émissions de voix nécessaires pour l'articulation des mots sont ce qu'on appelle des syllabes; jour, nuit, pain, vin, sont des mots d'une seule syllabe; il y en a deux dans charmant, enfant; savoir : char-mant, en-fant; et trois dans li ber-té, ap-pli-qué.

13.—La langue françai e se compose de dix sortes de mots, qu'on appelle les parties du discours. Ces espèces de mots sont le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection (1).

DU NOM

ET DE SON MINE.

14.—Dès la création, la terre présentant comme aujourd'hui des êtres animés et des êtres inanimés d'une

C'est ce qui fait que, bien qu'elles diffèrent par les mots et par les sons, les langues ont toutes entre elles une certaine communauté, une certaine affinité sous le rapport des principes fondamentaux.

Il nous a paru que jeter un coup d'œil sur les causes premiè-

⁽¹⁾ Cette division des mots en dix espèces n'est l'œuvre ni du hasard ni du caprice des hommes, mais la conséquences nécessaire de l'organisation des personnes et de l'existence des choses : car toute la langue a pour éléments primitifs les objets mêmes qui composent la nature.

variété infinie, les hommes éprouvèrent le besoin de distinguer chaque objet par un terme spécial, de lui

donner un nom particulier.

Or, les grammairens ont appelé nom le mot par lequel on nomme une personne ou une chose. Ainsi, lorsque nous disons père, mère, frère, sæur, parent. ami, Pierre, Jean, César, Napoléon, ville, village, église, maison, table, plume, nous nommons, soit des personnes, soit des choses: donc ces mots sont des noms (1).

DE L'ARTICLE

ET DE SON ORIGINE.

15.—L'Article n'étant pas de toutes les langues, il faut en conclure que, par lui-même, il ne saurait rien exprimer ; c'est à l'invariabilité seule de la terminaison des noms qu'il doit son existence. Aussi renvoyons-nous, pour ce que nous avons à en dire, à cette espèce de mot même.

Il n'y a d'articles dans notre langue que le, la, les, du, des, au, aux.

DE L'ADJECTIF.

ET DE SON ORIGINE.

16.—Quoique, à l'aide du nom, chaque objet fût désigné par un terme particulier, bientôt se déclara la nécessité de dire de ces objets leurs couleurs ou leurs

res de la création des parties du discours. ou, en d'autres termes, que remonter aux choses mêmes pour expliquer les signes appetés à les représenter, ce serait répandre de l'attrait sur une matière aride, et laisser encore sur l'esprit des élèves une impression plus profonde, et conséquemment plus profitable.

⁽¹⁾ Comme nos vues, quant à présent, sont uniquement de faire connaître chaque espèce de mots en remontant à la cause et à l'origine de sa formation, il ne sera rien dit ici des règles qui y ont trait, ces règles devant faire la matière des chapitres suivants.

n de e lui

equel rsque ierre, vison, soit

es, il rien aison nous, mot

du.

t déra la leurs

appemapres-

at de cause ègles pitres formes, leur forçe ou leur taille, enfin, remarquez bien ce mot, d'ajouter à l'idée de l'objet l'idée de ses qualités.

En effet, voyons-nous un cheval, il est jeune ou vieux, blanc ou noir, grand ou petit, lourd ou léger, vif ou pesant. Or, ces mots jeune, vieux, blanc, noir, grand, petit, joints ou nom cheval, sont, pour ainsi dire, autant d'attributs qui ajoutent à l'idée que nous donne le mot cheval, l'idée de ses qualités, de sa taille, de sa légèreté, etc. Remarquons-nous une femme, nous la trouvons belle ou laide, petite ou grande, brune ou blonde, etc.; ici encore chacun de ces mots belle, laide, petite, grande, brune, blonde, ajoute à l'idée que nous donne le mot femme, l'idée de ses qualités.

Ces mots donc n'ayant d'autre fonction que d'ajouter des idées de formes, de conleurs ou de qualités, les grammainens ont du chercher un terme qui rappelât cette fonction; et au lieu de se servir de l'expression mot qui ajoute, ils ont choisi le terme plus court adjec-

tif, qui, seul, a toute cette signification.

DU PRONOM

ET DE SON ORIGINE.

17.—Si, comme on le voit, c'est à la nature même des choses que nous devons l'origine du nom et de l'adjectif, il n'en est pas de même du pronom, dont l'existence ne peut être attribuée qu'à une raison d'harmonie.

En esset, il est vraisemblable que, dans le principe, on s'occupa de l'indispensable avant de penser à ce qui n'était qu'agrément, On peut conséquemment présumer qu'au lieu de dire, comme nous le saisons aujour-d'hui, lorsque le général eut tout examiné, et qu'il eut harangué ses soldats, il donna le signal de l'attaque, les premiers hommes s'exprimèrent ainsi: Lorsque le général eut tout examiné, et que le général eut harangué ses soldats, le général donna le signal de l'attaque.

Mais, après avoir accru leurs connaissances, et leur

oreille étant devenue plus sensible à l'harmonie, ils durent, pour faire disparaître la monotonie et les langueurs de leur premier laugage, chercher à éviter cette

repétition fatigante du nom.

En conséquence, il leur fallut non-seulement inventer des mots pour remplacer les noms, mais encore leur donner une conformation particulière, c'est-à-dire, les faire extrêmement courts, afin que, d'une part, ils pussent se répéter pour ainsi dire sans être aperçus, et que, de l'autre, il en résultat pour la direction une allure plus

franche et plus rapide.

Considérée sous ce point de vue, la conformation des pronoms de la langue française est admirablement combinée; ce ne sont que des mots d'une seule syllabe: je, me, moi, tu, te, toi, il, elle, on, se, soi, le, la, les, lui, leur, qui, que, ce, dont, en, y, sont des pronoms dont la répétition, grâce à leur brièveté, ne cause ni fatigue ni lenteur (1). Un seul exemple suffira pour en convaincre.

J'aperçus l'empereur et m'en approchai pour mieux LE voir et LE contempler. La personne exprimée par le mot empereur figure quatre fois dans cette courte phrase, savoir, dans les mots empereur, en, le, et le. Et, sans le secours du pronom, il eut fallu dire, j'aperçus l'empereur, et m'approchai de l'empereur pour mieux voir l'empereur, et contempler l'empereur.

Ces mots n'ayant d'autre fonction que de remplacer des noms, les grammairiens, désireux d'exprimer cette fonction par un seul terme, on fait le mot moitié latin, moitié français, pronom qui signifie pour le nom,

à la place du nom (2).

⁽¹⁾ S'il en est quelques-uns d'une conformation plus développée, ils sont d'un usage infiniment plus restreint, comme chacun, quiconque, ou l'œuvre du temps, qui en a fait des contractions. (Par contraction, on entend la réunion, la fusion de plusieurs mets en un seul; tels sont les proroms celui-ci, celle-ld, qui sont formés des-mots celui qui est ici, celle qui est ld.)

⁽²⁾ Pronom est formé de pro, préposition latine qui signifie pour ou d'a place de, et du mot français nom, ce qui, réuni, signifie pour le nom, d'a place du nom.

un-

te

er

ur

es

S-

e,

113

25

1-

18

οi

n

 \boldsymbol{x}

DUXVERBE

ET DE SON ORIGINE.

18.—Une langue déjà pourvue du nom et de l'adjectif permettait bien de désigner chaque objet et d'en peindre les qualités, les formes, les couleurs, etc. Mais, de leur nature, ces objets étant animés ou inanimés, il fallut encore créer une espèce de mot pour exprimer les circonstances relatives à leur être: les objets inanimés, c'est-à-dire sans vie, ne peuvent guère être qu'en repos; mais quant aux êtres animés, c'est-à-dire, ayant vie, il y a par rapport à eux trois circonstances différentes, qui dépendent de leur état même d'existence: se mouvoir, sentir, être en repos ou en tel ou tel état, ce qui peut s'exprimer par les trois mots marcher, aimer; dormir; il n'y a pas une quatrième alternative.

Or, tontes les actions, tous les mouvements des hommes, tels que marcher, courir, voyager, venir, parler, écrire, boire, mangër, etc.; toutes leurs passions, tous leurs sentiments, tels que chérir, aimer, détester, hair; toutes les situations, tous les états dans lesquels ils peuvent se trouver, comme languir, dormir, se reposer, être exister, etc.; toutes ces circonstances, disons-nous, étant exprimées par une même espèce de mots, on comprend que cette espèce, par son importance, tient le premier rang dans les langues, qu'elle en est pour ainsi dire l'âme.

Aussi les grammairiens, pour exprimer toute cette importance, l'ont-ils appelé verbe, expression qui signifie parole. En effet, le verbe est la parole même : avec lui, on dit tout ; sans lui, on ne peut rien exprimer qui ait

DU PARTICIPE

ET DE SON ORIGINE.

19.—Dans les langues, il existe une espèce de mot qui, étant née du verbe, tient encore de la nature de

l'adjectif; tels sont frappé, frappée; chéri, chérie; venu, venue; soumis, soumise, etc., qui viennent des verbes' frapper, chérir, venir, soumettre.

C'est de cette double fonction, c'est de ce qu'elle participe de ces deux natures, que cette espèce de mot tire

son nom de participes

DE L'ADVERBE

ET DE SON ORIGINE.

20.—De même que les objets ne sauraient exister saus avoir telle ou telle forme, telle ou telle couleur, telle ou telle qualité, comme dans ces exemples, table ronde, chapeau blanc, bon pain, etc., de même une action ne saurait avoir lieu sans se faire de telle ou telle manière, à telle ou telle époque, dans tel ou tel ordre, etc. Et ces expressions, qui marquent la manière, le temps, l'ordre, sont appelées adverbes.

ÉXEMPLES : - Il chante AGREABLEMENT, c'est-à-dire, d'une manière agréable; il se conduit exemplairement, c'est-à-dire, d'une manière exemplaire. Il arrivera BIENTOT, partirez-vous DEMAIN? Bientôt et demain marqueut le temps. D'ABORD il nous écrivit, PUIS il vint

nous voir. D'abord et puis marquent l'ordre.

Ainsi qu'on le voit, les adverbes sont en général pour

les verbes ce que sont les adjectifs pour les noms.

Et comme cette sorte de mot ne saurait guère être ailleurs que près du verbe, les grammairiens lui ont donné pour cela le nom adverbe, expression qui veut dire mot qui se place vers le verbe (1).

DE LA PREPOSITION

ET DE SON ORIGINE.

21.—A l'aide des espèces de mots dont nous avons

⁽¹⁾ Adverbe est formé du mot latin ad, qui signifie vers ou près de, et du nom français verbe, lesquels, étant réunis, font vers le verbe, c'est-à-dire mot qui se place vers le verbe.

venu, verbes

part;tire

saus lle ou mde, n ne nière,

t ces

l'or-

dire, ENT, vera vain vint

pour être

ont

onŝ

ou ers parlé jusqu'ici, il était déjà possible d'experience déga complètes, il est vrai, mais des idées resultions des suivents ni de listoit que celles de suivent:

Ces jeunes personnes étudient seurs gon Mon cheval a brisé ma voiture Le général a attaqué l'ennem so J'ai acheté des livres instructif

La première de ces phrases, par exemple, dit bien que les jeunes personnes étudient leurs leçons; mais si l'on voulait indiquer le lieu où elles étudient, le but de cette étude, depuis quel temps elle dure, etc., on ne le pourrait qu'à l'aide d'une préposition.

EXEMPLES:—Ces jeunes personnes étudient leurs leçons DANS le jardin, sur le gazon, sous un arbre. (Dans, sur, sous, servent à désigner le lieu.) Elles étudient POUR avoir la première place, AFIN D'être les premières. (Pour et afin de expriment le but de leur étude.) Elles s'appliquent ainsi DEPUIS une heure. (Depuis sert à marquer le temps.)

C'est parce que cette sorte de mot se met toujours avant le lieu, le but, le temps, en un mot, avant les rapports qu'elle concourt à exprimer, qu'on l'appelle préposition, expression formée du nom français position, et du mot latin præ qui signifie avant, ce qui fait position avant, c'est-à-dire, qui occupe une position, une place avant son rapport.

DE LA CONJONCTION

ET DE SON ORIGINE.

22.—Bien que les hommes eussent dans les espèces de mots dont nous avons parlé jusqu'ici presque tous les éléments nécessaires à la représentation des idées, il leur manquait encore les moyens de lier, d'attacher ces idées les unes aux autres pour en faire un tout co-ordonné: ils se trouvaient dans la position d'un constructeur qui a tous les matériaux nécessaires pour édifier, mais qui manque encore de liens et de ciment.

Outre que la diction fût jusque-là décousue et sans grâce, les pensées manquant de liaisons, la communication en était plus laborieuse, et très-souvent le sens puls difficile à saisir.

En effet, cette phrase, Puisque votre ami ne me croit point et qu'il pense que je le trompe, je cesserai de le voir, ne pourrait guère, sans conjonction, se rendre aufrement que par, votre ami ne me croit point, il pense être trompé par moi, je dois cesser de le voir. Cette dernière façon de s'exprimer n'a ni l'ensemble, ni le coulant, ni la précision que donnent à la première les conjonctions puisque que, et que.

Les grammairiens donc, pour donner à cette espèce de mot un nom qui peignît sa fonction dans le discours, l'ont appelée conjonction, expression qui signifie liaison, union, c'est-à-dire, qui lie les idées les unes aux

autres, les phrases entre elles.

DE L'INTERJECTION

ET DE SON ORIGINE.

23.—Il est dans notre nature, lorsque nous sommes vivement affectés d'un sentiment, soit de joie, soit de douleur, de surprise, de crainte, de colère ou d'admiration, etc., de pousser, de jeter un cri.

Un fils, par exemple, aperçoit-il sa mère, dont il a été séparé quelque temps, il s'écriera probablement de sur-

prise: HA! voilà maman!

Sommes-nous étonnés de voir encore quelqu'un que nous croyions absent, il pourra nous arriver de dire, HÉ BIEN! vous êtes encore ici! HÉ QUOI! vons n'êtes pas encore parti!

A)

pi

le

la

pa

une

Avons-nous à peindre les regrets, la doulenr que nous cause la perte de quelqu'un, nous pourrons nous expri-

mer sinsi : Helas! il n'est plus!

Ces mots ha! hé bien! hé! quoi! hélas! que l'on peut considérer pour la plupart comme des cris brusquement jetés, ont reçu pour ce motif le nom d'interjection, expression qui à quelque analogie avec les mots jet, jeter.

RESUME

ni-

ens

oit le

fre

ise

-

111-

n-

de

rs,

2-

ux

la

e

DE CE QUI VIENT D'ÉTRE DIT DES DIX ESPÈCES DE MOTS.

24.—Le NOM est un mot par lequel on nomme une personne ou une chose: un homme, un livre. Nom vient de nommer.

L'ARTICLE n'a pas lui-même aucune signification: le, la, les, du, des, au, aux, sont tous nos articles. Ils s'emploient ainsi avant les noms: LE père, LA mère, LES enfants.

L'ADJECTIF est un mot qui ajoute au nom des idées de qualité, de forme, de couleur, etc.: un maître instruit, des cheveux blonds, un tapis carré. Adjectif signifie qui ajoute.

Le PRONOM est un mot inventé pour éviter la répétition du nom: un enfant est aimé lorsqu'il travaille. Il représentant l'enfant est un pronom. Pronom veut dire mot qui se met à la place du nom.

Le verbe sert à marquer les actions, les sentiments, la situation ou l'état dans lequel on est: ce cheval GALOPE, votre mère vous CHÉRIT, cet enfant SOUFFRE. Verbe veut dire parole; en effet, le verbe est la parole même.

Le PARTICIPE est un mot qui est tout à la fois verbe et adjectif: tels sont aimé, aimée; soumis, soumise. C'est parce qu'il participe, parce qu'il est de la nature de ces deux espèces de mots qu'on l'appelle participe.

L'ADVERBE est un mot qui se met près du verbe pour marquer la manière dont les actions se font, le temps, l'ordre dans lequel elles s'exécutent, etc. Votre ami peint ADMIRABLEMENT, je viendrai DEMAIN. Adverbe signifie près du verbe, vers le verbe.

La PRÉPOSITION est un mot qui se met avant le lieu, le temps, le but d'une action etc. Placez ces livres DANS la bibliothèque; il y a ENVIRON deux heures qu'il est parti ; je ferai tout Pour vous être agréable. Préposition signifie mot qui occupe une position avant.

La CONJONCTION sert à lier, à attacher les idées les unes aux autres : le temps est doux, MAIS humide ET

malsain; si je ne vous ai point écrit, c'est PARCE QUE j'ai été malade. Conjonction veut dire liaison, union.

L'interjection est le cri que nous fait jeter la joie, la douleur, la surprise, l'admiration etc. HA! mon ami, quel plaisir de te revoir! En BIEN! avez vous réussi? FI DONC! monsieur, votre conduite est scandaleuse! Interjection signifie mot jeté,

Maintenant que nous connaissons l'origine des dix espèces de mots, et leur fonction dans le discours, nous allons passer aux

règles de chacune de ces espèces.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM.

25.—Comme nous l'avons dejà dit, le nem est le mot par lequel on nomme, par lequel on représente une personne ou une chose; tels sont père, mère, jardin, maison. On l'appelle aussi substantif, parce que souvent. l'objet nommé représente une substance (1).

26.-On distingue deux sortes de noms: le nom

commun et le nom propre.

27.—On appelle nom commun celui qui peut se donner à toutes les personnes ou à toutes les choses de la même espèce. Or, ville, maison, homme, femme, etc., sont des noms communs, car ils peuvent se dire de toutes les villes, de toutes les maisons, de tous les hommes et de toutes les femmes.

28.—Le nom propre est le nom par lequel on désigne particulièrement une personne ou une chose, comme Napoléon, l'Italie. Or, si je dis, Paris est la capitale de la France, je me sers de deux noms propres, savoir, Paris et France. En effet Paris est le nom particulier d'une ville, et France, le nom particulier d'un pays.

⁽¹⁾ Nous donnerons la préférence au mot non parce qu'il pout sans exception, se dire de tous les noms. L'appellation substantif ne peut recevoir une application aussi générale, attendu qo'un nombre infini de choses n'existent que dans notre disprit, et ne représentent aucune subbtance; tele sont désir, penese, loisir, agilité, paresse, etc., etc.

Mais les grammairiens, au lieu de se servir de l'expressien nom particulier, ont employé cette autre, nom propre, qui a la même signification.

Du genre des noms.

29.—Comme chez les hommes et les animaux, on distinguo deux espèces, c'est-à-dire, le mâle et le femelle, la grammaire a dû tenir compte de cette distinction. Mais au lieu d'employer les mots espèce mâle, espèce femelle, on a dit genre masculin, genre féminin, expressions qui ont la même valeur.

30.—Ainsi l'on dit qu'un nom est du genre masculin, s'il représente un homme ou un animal de l'espèce male, comme père, frère, bœuf, cheval; on dit qu'un nom est du genre féminin, s'il représente une femme ou un animal de l'espèce femelle, comme mère, sœur,

lionne, jument.

31. Mais on a encore donné le genre masculin et le genre féminin à des noms de choses inanimées. Par exemple, on a fait habit et chapeau du masculin, et redingote et robe du féminin sans que la grammaire puisse en rendre compte: l'usage seul nous apprendra donc à connaître le genre de ces sortes de noms ; faut-il un avant un nom, ce nom est du masculin ; faut-il une, li est du féminin. Ainsi, jardin, tapis, sont du masculin, parce qu'on dit un jardin, un tapis; plume, chandelle, sont du féminin, parce qu'on dit une plume, une chandelle.

Du nombre des noms.

32.—On appelle nombre une quantité quelconque ;

un, deux, trois, quatre, etc., sont de nombres.

33.—Quoique les nombres soient illimités, la grammaire n'en reconnaît que deux, savoir: un et plusieurs, Mais à la place de nombre un, on a dit nombre singulier; à la place de nombre de plusieurs, on a dit nombre pluriel.

Ainsi la sœur est du nombre singulier, les sœurs, du nombre pluriel.

De la formation du pluriel dans les noms.

34.—On forme le pluriel d'un nom en ajoutant s

s de

QUE

pie, la ami.

ussi? use!

mot permarvent

donle la etc., de les

nom

lésiome : de roir, dier. lys. ıu'il

tion. ale, otre sir,

son singulier : le sère, les pères, la mère, les mères ; le jour, les jours.

35 .- Mais cette règle n'est pas générale, car

10. Les noms qui finussent au singulier par s, x, ou z, s'écrivent au pluriel comme au singulier : un fils, un bras ; des fils, des bras ; un nez, une croix ; des nez, des croix. (Pas d'exceptions.)

20. Les noms terminés par au ou par eu prennent a au pluriel; un tonneau, des tonneaux; un neveu, des neveux.

Il n'y a qu'une seule exception: c'est landau, dont le pluriel se forme par s ; des landaus. (ACAD.)

30. Les noms terminés par ou prennent s au pluriel : un sou, un clou; des sous, des clous.

Il n'y a que sept exception; bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, et pou, qui prennent un x: des bijoux, des cailloux, des choux, des genoux, etc.

40. Les noms terminés en al ont leur pluriel en aux: général, tribunal, journal, cheval, maréchal, bocal, local, etc., font donc généraux, tribunaux, journaux, chevaux, maréchaux, bocaux, locaux (1).

Il n'y a d'exceptions que bal, carnaval, régal, cal (durillon), nopal, chacal, serval, dont le pluriel est bals,

carnavals, etc. Pal fait au pluriel paux ou pals.

36.—Remarque.—Les pluriels en aux venant d'un singulier en al, comme généraux, qui vient de général, ne prennent pas la letire e dans cette syllabe aux. (Pas d'exception.) Mais les pluriels en aux venant d'un singulier en au prennent un e: un chapeau, des chapeaux.

37.—De cette dernière catégorie, cependant, il faut excepter affuliau, aloyau, boyau, étau, gluau, gruau, hoyau, joyau, noyau, pilau, sarrau, senau, tuyau et unau dont la syllabe au s'écrit

38.-Les noms qui finissent en ail se forment au pluriel par un s; un éventail, des éventails; un gouvernail, des gouvernails ; un portail, des portails.

39 .- Il n'y a d'excentions que les cinq suivants; bail, corail, smail, soupirail, et travail, qui font baux, coraux, émaux, soupiraux et travaux. Ce dernier a aussi

⁽¹⁾ On trouve dans quelques pictionnaires des bocals, des locals, mais l'Académie dit des bocaux, des locaux : on doit la féliciter de diminuer ainsi le nombre des exceptions.

le pluriel travails, et dans deux cas: 10 lorsqu'il signifie les rapports d'un ministre au roi, ou d'un commis au ministre; 20 lorsqu'il se dit d'une machine par laquelle on contient les chevaux vicieux quand on les ferre ou quand on les panse.

Les quatre noms ail, aïeul, ciel, æil, ont sussi deux pluriels : Ail fait ails et aulx. (Agad.) Des ails plait plus à l'oreille que

· des aulx.

ou z,

. des

z au

ux.

t le

iel :

ge-

bi-

x:

al.

ıx,

al

ls,

la. 89

172

Aleul fait aleux lorsqu'il signifie grand-père, mes aleuls pater-

nels, mes Aleuls maternels.

Aleur fait aleuls dans deux cas : lo lorsqu'il se dit de ceux qui ont vécu dans les siècles passés : c'était la mode chez nos Albux; nos Aleux étaient plus simples que nous; lo pour désigner ceux de qui l'on descend : ce droit lui vient de ses aleux. (ACAD.)

Cur ne fait ciels que dans ciels dt lit, et lorsqu'il se dit de l'imitation du ciel, soit en peinture, soit en tapisserie : les curts réussissent mal en tapisserie ; ce peintre fait bien les cinis. Dans tous les autres cas, il faut cieux · l'immensité des cieux, le royaume

des cieux, etc.

ŒIL fait au pluriel yeux : des YEUX noirs, des YEUX bleus.

L'Académie n'admet le pluriel œils que dans le nom œil-de-

bæuf, des æils-de-bæuf. (Fenêtres rondes.)

YEUX, ajoute-t-elle, se dit de certains vides, de certains trous qui se trouvent dans la mie du pain, et dans plusieurs espèces de fromages: un pain qui a des YEUX, du fromage qui n'a point d'YEUX. Il se dit encore des boutons qui paraissent sur une tige d'arbre : tailler à deux YEUX, à trois YEUX.

40.—Remarque.—L'Académie conserve le t au pluriel des noms en ant ou en ent; elle écrit donc, les

enfants, les parents, les instan's, les talents, etc.

41.—Nous ferons remarquer que l'usage autorise aussi à écrire, en supprimant le t au pluriel, les mêmes noms, lorsqu'ils sont formés de plus d'une syllabe : les enfans, les parens, les instans, les talens. Et s'ils n'ont qu'une syllabe, le t se conserve : les vents, les gants, les dents. Mais il est mieux de toujours mettre le t : cette : façon d'orthographier est toute logique, la seconde n'a pour elle que le caprice de l'usage.

CHAPITRE II.

DE E'ARTICLE.

42.-L'article est un mot qui a pour principale propriété d'indiquer le genre et le nombre des noms avant leequels il est employé.

43.—Voici tous nos articles: le, la, les, qu'on appelle articles simples; et du, des, au, aux, qu'on appelle ar-

ticles composés.

44.-Le se met devant un nom masculin singulier : le pain, le vin ; la avant un nom féminin singulier : la mère, la fille; les avant les noms pluriels des deux

genres: les frères, les sœurs. 45.—Du, des, au, aux, sont appelés articles composés, de ce qu'ils renserment en eux l'un des mots, de, à; nous disons donc le talent du maître, pour de le maître; la légéreté des enfants, pour de les enfants; j'ai parlé AU génrral, pour à le général : obéir AUX lois, pour à les lois. 46.—Mais, pour l'agrément du langage, on supprime la lettre e de l'article le, et la lettre a de l'article la, quand ils se trouvent avant un mot qui commence par une voyelle ou un h muet; et alors on remplace la lettre supprimée par cette figure (') qu'on appelle apostrophe. Ainsi, pour éviter tout ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans le oiseau, le ami, la oreille, le homme, on a retranché les lettres e, a, des articles le, la, et l'on dit l'oiseau, l'ami, l'oreille, l'homme, etc.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

47.—Nous l'avous déjà dit, l'adjectif a pour fonction d'exprimer les qualités, les formes, les couleurs, en un mot, toutes les manières d'être des personnes et des choses. Voyons-nous un fruit, il nous paraît petit ou gros, mûr ou vert; il est bon ou mauvais, tendre ou dur, etc. Or, ces mots petit, gros, mûr, vert, bon, mauvais, tendre, dur, exprimant les qualités ou les manières d'être du fruit, sont autent d'adjectifs. nous à parler d'un chapeau, nous aurons à dire qu'il est blanc, ou noir, léger ou pesant, rond ou ovale, grand ou étroit. Ces mots blanc, noir, léger, pesant, rond, ovale, grand, étroit, sont donc encore des adjectifs.

48, Mais les qualités, les formes, etc., qu'on aperçoit dans un être masculin, pouvant tout aussi bien exisle argulier : er : , la deux

appelle

posés, nous e; la lé Au s lois. prime

quand une supphe. pour , on

l'on

tion un des ou ou

nansest ou le.

erister chez un être féminin, un même adjectif se rapporteradonc tantôt à un nom masculin, tantôt à un nom féminin. Cela posé, il reste à examiner les modifications que fait éprouver à un adjectif la différence du genre.

De la formation du féminin dans les adjectifs.

49.—PREMIÈRE RÈGLE.—Tout adjectif terminé au masculin par un e muet, comme sage, utile, agréable, reste tel au féminin: le frère SAGE, la sœur SAGE.

50.—Deuxième Règle.—Tout adjectif qui ne finit pas par un e muet au masculin, en prend un au séminin: petit, grand, poli, vrai, zèlé, exquis, sont donc au séminin petite, grande, polie, vraie, zélée, exquise.

51.—Mais il faut excepter de cette dernière règle; 10 les adjectifs dont le féminin exige la réduplication de la dernière lettre et un e muet; 20 et les adjectifs dont la formation féminine est irrégulière.

52.—Les adjectifs qui exigent au féminin la rédupli-

cation de leur dernière lettre sont.

10 Ceux dont la terminaison est en el ou en eil, comme actuel, habituel, vermeil, pareil, dont le féminin est actuelle, habituelle, vermeille, pareille. (Point d'exception.)

53.—Remarquez lo que fidèle et infidèle ne font point partie de cette catégorie; ils appartiennent à la première règle, c'est-dire que prenant un e muet au masculin, le féminin ne change pas: un serviteur fidèle, une mémoire fidèle, 20 que rebelle prend toujours deux l: un chef rebelle, une armée rebelle.

20 Les adjectifs terminés par ien, qui font au féminin ienne: chrétien, païen, ancien; chrétienns, païenne, ancienne. (Point d'exception.)

30 Les adjectifs terminés par on, comme bon, bouffon, mignon, qui font au féminin, bonne, bouffonne, mi-

gnonne. (Point d'exception.)

40 Les adjectifs terminés par et, comme net, sujet, muet, fluet, qui font au féminin, ette, : nette, sujetle, muette, fluette. Il faut en excepter complète, concrète, discrète, inquiète, replète, secrète.

50 Les adjectifs bas, épais, exprès, gras, gros, las, profès, que la prononciation commande d'écrire au feminin en doublant le s: basse, épaisse, expresse, grasse,

grosse, lasse, professe. - Nul, gentil, paysan, sot vieillot, dont le féminin est nulle, gentille, paysanne,

solte, vieillolte.

60 Et enfin les adjectifs, fou mou, vieux, beau et nouveau, dont le féminin est folle, molle, vieille, belle, nouvelle, parcequ'au masculin ont dit aussi fol, mol, vicil, bel, nouvel, lorsqu'ils se trouvent avant un nom commencant par une voyelle ou un h muet: fol espoir, mol abandon, bel enfant, nouvel ouvrage, vieil homme. (On dit aussi vieux homme.)

54.-Les adjectifs dont la formation feminine est

irrégulière sont :

10 Ceux qui sont terminés par f, comme veuf, actif, bref, vif, qui perdent au féminin la lettre f pour prendre

ve: veuve, active, brève, vive.

20 Les edjectif termines par x, qui perdent cette lettre pour preodre se: heureux, boiteux, honteux; heureuse, boiteuse, honteuse. Il n'y a que cinq exceptions: doux, faux, prefix, roux et vieux, dont le féminin est douce, fausse, préfixe, rousse, vieille.

30 Les adjectifs blanc, seof rais, franc, qui font blanche, seche, fraiche, franche (1).—Publice caduc, turc, grec, franc, dont le féminin est publique caduque, turque, greeque (2). franque (3).—Long, oblong, tiers, malin, benin, qui font longue, oblongue, tierce, maligne, benigne. - Favorite, coi, qui font favorite, coite.

40 (Chatain, dispos, et fat, ne se disent pas au féminin.)

Formation du pluriel dans les adjectifs.

55.—On forme le pluriel des adjectifs comme des noms, c'est-à-dire en ajoutant un s: petit, per petits, petites. Cependant il faut remarquer,

10 Que, comme dans les poms encore, les aujectus

⁽¹⁾ Franche, qui a de la franchise, ou qui est libre.

⁽³⁾ Rangues que rrec est de ces mots le seul qui conserve la lettre c au le lettre c au lettre c au le lettre c au lettr

terminės au singulier par s ou x, comme gros, heureux, restent tels au pluriel : un gros cheval, de gros chevaux; un homme heureux, des hommes heureux;

20 Que les trois adjectifs en au, beau, jumeau, nouveau, les seuls de notre langue qui aient cette terminaison, prennent un x au pluriel : de beaux enfants, deux (reces jumeaux, de nouveaux ouvrages;

Be la plurant des adjectif en al ont leur pluriel aux liberal, liberaux; original, originaux; princial, principaux; égal, égaux; spécial, spéciaux, etc.

Remarque.-Conformement encore à ce qui a été dit des noms en ant ou en ent, l'Académie conserve le t dans les adjectifs qui ont l'une ou l'autre de ces terminaisons. Elle écrit donc des enfants deligents et obéissants, des monuments intéressants.

56.—Les adjectifs expriment les qualités ou simplement, ou avec comparaison, ou les élèvent à un trèshaut degré ; de là trois degrés de signification ; savoir : le positif, le comparatif et le superlatif.

Le positif n'est rien autre chose que l'adjectif même: Dieu est Bon, la journée est BELLE.

Le comparatif exprime la comparaison; et toute comparaison a pour résultat l'égalité, la supériorité ou l'infériorité:

Le comparatif d'égalité se forme à l'aide des mots autant, aussi : le fils est AUSSI vertueux que le père.

Le comparațif de snpériorité se forme avec plus: la science est PLUS préciense que l'or.

Le comparatif d'infériorité se forme avec moins : cet

hiv r a été moins rigoureux que le précédents .

Il y a trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison: meilleur au lieu de plus bon, qui ne se dit pas; por: au lieu de plus mauvais, et moindre au lieu de plus petit.

-Le superlatif exprime la qualité portée à un trèshaut degré.

Il y a deux sortes de superlatif: le superlatif absolu, qui marque la qualité portée à un très-haut degré absolument, c'e-t-à-dire, sans rapport à aucun objet : ce serviteur est TREs fidele ; et le superlatife relatif, qui exprime un très-haut degré avec comparaison : cet enfunt est LR PLUS INSTRUIT de sa division et sa saur LA MOINS

n, sot sanne,

et nou-, nou-, vicil, comr. mol

%. (On

actif, rendre

lettre reuse. doux, 🗸 louce,

font ıduc. que, tiers.

e la

de

AVANCER de la sienne. On forme le superlatif absolu en mettant avant l'adjectif l'un des mot très, fort, bien, extremement: quelqu'il soit fort instruit, il lui est TRÈS-DIFFICILE de rendre nettement ses pensées etc. On forme le superlatif relatif en mettant un des mots, le, la, les, du, des, au, mon, ton, son, notre, votre, leur, leurs, avant un comparatif de supériorité ou d'infériorité : la vaccine est une DES PLUS BELLES et DES PLUS UTILES découvertes des temps modernes; les qualités du cœur ne sont pas les moins précieuses.

Accord de l'adjectif avec le nom.

57.—Quoique l'adjectif n'ait par lui-même ni genre ni nombre, il prend le genre et le nombre de la personne ou de la chose qu'il qualifie, c'est-à-dire que l'adjectif se met au masculin, si le nom est du masculin; qu'il se met au féminin, si le nom et du féminin; que l'adjectif se met au singulier, si le nom est du singulier, et qu'il se met au pluriel, si le nom est au pluriel : un cnfant soumis, une demoiselle soumise; un homme instruit, une femme instruite; un petit appartement, de netites chambres.

58.—Quand un adjectit se rapporte à deux noms

singuliers, on met cet adjectif au pluriel :

Le maître et l'élève sont contents. L'adjectif contents est au pluriel et au masculin, parce qu'il se rapporte à deux noms du masculin.

La mère et la fille sont Polies. Ici polies est du féminn et au pluriel, parce qu'il se rapporte à deux noms féminins.

59. Mais si les deux noms étaient de différents geures, c'est-à-dire, si l'un était masculin et l'autre féminin, l'adjectif se mettrait encore au pluriel, mais au masculin.

Le roi et la reine sont, bons et chéris.

60.—Remarque. On découvre presque toujours la manière d'écrire un adjectif au masculin, si l'on ae demande comment fait cet adjectif au féminin. On écrit donc savant, prudent, avec un t, parce que le féminin sait savante, prudente,-poli, joli, evec un i, parce que le féminin fait polie, jolie, soumis, exquis, avec

absolu en
ort, bien,
il lui est
s etc. On
s, le, la,
ir, leurs,
orité: la
TILES décœur ne

la perla perlue l'adasculin;
in; que
ingulier,
iel: un
homme
tement,

noms

ntents

orte à

féminn minins. férents re féais au

ecrit minin parce avec s, parce que le féminin fait soumise, exquise, petit, instruit, avec t, parce que le féminin fait petite, instruite, profond, grand, blond, avec un d, parce que le féminin fait profonde, grande, blonde, etc.

11.—Quoique les adjectifs soient le plus souvent appelés à exprimer quelque chose qui soit dans les objets mêmes et leur appartienne, comme quand nous disons homme instruit, visage ovale, qualité et forme qui résident dans les nons homme, visage, il en et cependant qui déterminent plutôt les noms qu'ils ne les qualifient : tels sont ces mots mon, ton, son, ce, cet, un, deux, premier, second, etc., et que, pour ce motif, on appelle adjectifs déterminatifs.

—En effet, quand je dis MON mon cheval est fatigué, cet enfant est sage, prenez la PREMIÈRE rue à droite, ces mots mon, cet, première, n'expriment rien qui soit dans la nature du cheval, de l'enfant ou de la rue; ils font plus particulièrement entendre que je parle de tel cheval, de tel enfant, de telle rue; ils les spécifient, ils les déterminent.

62.—Il y a trois sortes d'adjectifs determinatifs: les adjectifs démonstratifs, les adjectifs possessifs et les adjectifs numéraux.

Des adjectifs démonstratifs.

63. — Les adjectifs démonstratifs remplissent la double fonction de déterminer les objets et de les montrer aux yeux, ou de les rappeler à l'esprit.

Les adjectifs démonstratifs sont : Pour le masculin singulier, ce, cet ; Pour le féminin singulier, cette ; Pour le pluriel des deux genres, ces.

Remarque.—Quoique ce et cet soient l'un et l'autre du masculin, ce ne se met qu'avant une consonne ou un h aspiré: CE pays, CE hameau; et cet avant une voyelle ou un h muet: CET emploi, CET honneur.

Des adjectifs possessifs.

64.—Les adjectifs possessifs remplissent la double

fonction de déterminer tel ou tel objet, et d'exprimer une idée de possession. Voici ces adjectifs:

0.777.00		J		
	Lier.) . Ditimen-		
Masculin.	Féminin.	Des deux genres.		
Mon,	ma,			
Ton,	ta,	mes,		
Son,		tes,		
Notre,	sa,	ses,		
Votre,	notre,	nos,		
Leur,	votre,	vos,		
i – Onei	leur,	leurs.		

65.—Quoique mon, ton, son, soient plus particulièrement du masculin, ils s'emploient aussi, par euphonie, avant les noms et les adjectifs féminius commençant par une voyelle ou un h muet: nous disons donc mon épouse, ton aimable mère, son honorable famille, pour éviter ce qu'il y aurait de choquant pour l'oreille dans ma épouse, ta aimable mère, sa honorable famille.

Des adjectifs numéraux.

66.—Les adjectifs numéraux ont aussi la double fonction de déterminer les objets et d'exprimer une idée de nombre ou d'ordre.

67.—Il y en a de deux sortes: les adjectifs de nombres cordinaux et les adjectifs de nombre ordinaux.

68.—Les adjectifs de nombres cordinaux marquent le nombre, la qualité; tels sont un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, vingt, trente, etc.

—69.—Les adjectifs de nombres ordinaux marquent l'ordre, le rang où est un objet par rapport à un ou à plusieurs autres; ces adjectifs sont premier, second ou deuxième, troisième, quatrième, vingtième, centième, etc.

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

70.—Le pronom, comme on l'a déjà vu, est un mot qui re nplace le nom ét en tient lieu.

rimer une

nres.

ticulièreuphonie, cant par epouse. viter ce épouse,

double ne idée

e nom-Z.

arquent , quaetc.

arquent ou à second cen-

mot

71.—Il y a cinq sortes de pronoms, savoir: les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs, les pronoms possessifs, les pronoms relatifs, les pronoms indéfinis.

Des prononts personnels.

72.—Les pronoms personnels sont ceux qui représentent plus particulièrement les personnès.

73.—Il n'y a que trois personnes; et ce nombre vient de la situation différente des individus par rapport à l'action de parler: ou les personnes parlent, ou on leur. parle, ou on parle d'elles; il ne saurait y avoir un quatrième cas: de là le nombre de trois personnes.

74.—La première personne est celle qui parle: JE vois, JE marche, ceci est à MOI, secourez-moi.

75.-La seconde personne est celle à qui l'on parle; TU lis et TU écris sans cesse, repose-roi, j'irai avec TOI.

76.—La troisième personne est celle de qui l'on parle: IL rit, ELLE chante, ILS courent, ELLES marchent.

Voici les pronoms personnels:

1re personne: Je, me, moi: pluriel: nous, 2e personne: tu, te, toi; pluriel: vous,
3è personne: il, ils, eux, pour le masculin;
Eller elles, la, pour le féminin;

pour les deux genres.

Lui, les, leur, se, soi, pour les deux genres.

Des pronoms démonstratifs.

77.-Les pronoms démonstratifs sont ceux qui, tout en représentant l'objet, le montrent à nos yeux, ou le rappellent à notre esprit. Par exemple, quand après avoir examiné plusieurs objets, nous disons, je prendrai CBLUI-CI, ajoutez-y encore CELUI-LA, nous désignons, nous montrons ces objets.

Voici les pronoms démonstratifs:

Ce, celui, celui-ci, celui-là, pour le masculin singulier. Ceux, ceux-ci, ceux-là, pour le masculin pluriel. Celle, celle-ci, celle-là, pour le féminin singulier. Celles, celles-ci, celles-là, pour le féminin pluriel.

Des pronoms possessifs.

78.—Lss pronoms possessifs sont ceux qui, tout à la fois, représentent les objets et expriment une idée de

Voici les pronoms possessifs:

SING. MASC. Le mien, Le tien, Le sien, Le nôtre, Le vôtre, Le leur,	sing. FEM. la mienne, la tienne, la sienne, la notre, la vôtre, la leur,	PLUR. MASC. les miens, les tiens, les siens, les nôtres, les vôtres, les les leurs,	PLUR. FEM. les miennes, les tiennes, les siennes, les sotres, les vôtres,
Remarance	- 707 od		les leurs.

79.—Remarques.—Notre et votre ne prennent l'accent circonflexe que lorsqu'ils sont pronoms, c'est-à-dire, lorsqu'ils sont précédés d'un article : votre cheval est plus vif que le nôtre.

Des pronoms relatifs.

80. —On appelle pronoms relatifs ceux qui ont rapport à un nom ou à un autre pronom qui les précède. Voici les pronoms relatifs:

Qui, que, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, dont,

en, y.

81.—On appelle antécédent le nom ou le pronom auquel le pronom relatif se rapporte, Dans cette phrase, Dieu, DONT nous admirons la sagesse, est l'auteur des choses, QUE nous voyons et de celles QUI nous sont cachées, Dieu est l'antécédent du relatif dont ; choses est l'antécédent du relatif que, et le pronom celles l'antécé-

Des pronoms indéfinis.

82.—On appelle indéfinis les pronoms dont on se sert pour représenter des personnes ou des choses qu'an ne veut ou qu'on ne peut nommer. Quand je dis, on sonne, ou quelqu'un froppe, ces expressions indéfinies quelqu'un, me sont d'une nécessité absolue, attendu l'impossibilité où je suis de déterminer le nom de celui qui sonné ou qui frappe.

83. - Voici quelques pronoms indéfinis : on gardqu'un, quiconque, qui que ce soit, quoi que ce soit, cheui, tout à le idée de

PLUR. FEM. les miennes, les tiennes, les siennes, les sotres, les vôtres, les leurs. les leurs. ent circonqu'ils sont ôtres.

ont rap-

es, dont,

pronom
phrase,
eur des
sont casoses est
antécé-

on se s qu'on dis, on définies attendu e celui

yad.

cun, l'un l'autre, les uns les autres, autrui, rien, tout le monde.



CHAPITRE V.

DU VERBE.

84.—Le verbe est un mot qui marque le mouvement,

le sentiment ou le repos.

85.—Mais comme ces trois circonstances ne peuvent avoir lieu sans cause, c'est-à-dire, qu'il ne saurait y avoir de mouvement sans que quelqu'un ou quelque chose le produisé: que nul sentiment n'existe à moins que quelqu'un ne l'éprouve; que l'état de repos fait supposer que telle chose est dans cet état, les grammairiens ont appelé sujet la cause de l'action ou du sentiment. (Ici sujet signifie cause.)

86.—Ainsi, quand nous disons: le vent poussait et amoncelait la neige, l'action de pousser et d'amonceler étant faite par le vent, ce nom est le sujet de ces deux verbes. Or, dans cette autre phrase, les ennemis fuyaient, le vainqueurs les poursuivaient, les ennemis sont le sujet

de fuir, et le vainqueur le sujet de poursuivre.

87.—Un moyen mécanique de trouver le sujet d'un verbe, c'est de mettre avant ce verbe qui est-ce qui, si l'on suppose que l'action est faite par des personnes; et qu'est-ce qui, si l'on suppose qu'elle est faite par des choses.

Ainsi, pour trouver le sujet de ces phrases, cet étranger ne connaît pas la ville, le vin pris immodérément ruine la santé, on dira, qui est-ce qui ne connaît, pas la ville? L'étranger, voilà le sujet de connaît, qu'est-ce qui ruine la santé f'Lévin, voilà le sujet de ruine.

Rune Le sujet d'un verbe ne saurait être qu'un nom verbe pronom. Quand le sujet est un nom, il faut écrire le state à la proisième personne: le général commandate le sujet est alabate de la proisième personne : le général commandate le sujet est alabate de la proision de la professione.

Quand le sujet est un pronom, ce pronom

personne, communique sa personne au verbe: je parle, tu chantes, il lit, nous écoutons, vous voyagez, ils partent.

90.—Quelquefois, cependant, un verbe a pour sujet un autre verbe; dans ce cas, on met la troisième personne du singulier : parler trop haut en société EST inconvenant, c'est-à-dire l'action de parler.

91.-Lorsque plusieurs personnes concourent à faire l'action exprimée par le verbe, il faut nécessairement que ce verbe soit au pluriel.

Mon père et mon frère ARRIVERONT ce soir. Il faut la troisième personne du pluriel arriveront, perce que les sujets père et frère étant des noms, sont l'un et l'autre

de la troisième personne.

92. Mais si les sujets d'un verbe sont de différentes personnes, non seulement il faut mettre ce verbe au pluriel, mais à celle des personnes qui a la priorité; la première personne a la priorité sur les deux autres, et la seconde l'a sur la troisième. Il faut donc dire:

Vous et moi nous PARTIRONS, en mettant le verbe à la première personne du pluriel, parce que des deux sujets vous et moi, la priorité est acquise au pronom moi, qui

est de la première personne:

Vous et lui PERDREZ à ce marché.

Vous; mon oncle et moi, nous FERONS ce voyage

DE RÉGIME OU COMPLÉMENT.

93. On appelle régime ou complément du verbe le mot qui lui est nécessaire pour en compléter la signification. En disant cet homme apporte, j'exprime une idée incomplète; mais si j'ajoute l'expression une lettre, ce mot lettre, complète l'idée, et prend, pour ce motif, le nom de complément. On le nomme aussi régime, parce qu'il est régi: par le verbe, parce qu'il est sous sa dé-

94.—Il y a deux sortes de régimes, le régime direct et le régime indirect.

95. Le régime direct est le mot sur lequel tombe directement l'action du verbe, le mot qui est desiet immédiat de cette action. Quand je dis, ce cheval a resverse plusieurs personnes sur son passage; les flames

je parle. lagez, ils

our sujet me per-EST in-

à faire sairement

Il faut la que les t l'autre

férentes au plula pres, et la

rbe à la sujets ioi, qui

verbe signie une lettre. motif. parce

tirect

ombo

détruisirent cet édifice malgré nos secours, les personnes sont le régime direct du verbe renverser, parce que l'action exprimée par ce verbe tombe directement sur elles ; l'édifice est le régime direct de détruisirent, parce

que c'est sur ce nom que tombe l'action de détruire.

96.—Un moyen mécanique de trouver le régime direct d'un verbe, c'est de mettre qui ? ou quoi ? après ce Perbe: je vous attendrai ce soir, je lus ecrivis une lettre. J'attendrai qui? vous; j'écrivis quot une lettre : vous et lettre sont donc les régimes directs des verbes attendre, écrire.

97.—Le régime indirect est le mot sur lequel l'action ne tombe qu'indirectement ; ce régime est ordinairement précédé de l'une des prépositions à, de : J'ai donné un anneau à ma sœur ; j'ai tiré mon ami de peine. A ma sœur est régime indirect de j'ai donné; de peine est le régime indirect de j'ai tiré (1).

98.—On distingue dans le verbe le nombre, la personne, le mode et le temps.

Du nombre.

99.—Il y a dans le verbe deux nombres: le singulier et le pluriel. Lorsque le sujet d'un verbe est au singulier, ce verbe est aussi au singulier : je marche, tu cours, il appelle. Si le sujet représente plusieurs per-

(1) L'Académie ne pense point que les noms ou les pronoms précédés de pour, avec, dans, etc., soient des régimes indirects des verbes ; elle dit positivement que ce sont les régimes de ces prépositions ; c'est aussi l'opinion d'une foule de grammariens et la nôtre. Voici comment elle décompose cette phrase, servir Dieu avec ferveur : Dieu, dit-elle, est le régime direct de servir, et ferveur le régime de la préposition avec. (ACAD, au mot Régime.)

Sur ce point donc, il ne faut pas considérer comme absolu le principe d'un grammairien suivi. En effet, où serait le régime nalicect de cette phrase? On Lui adressa Avro empressement des PAR la poete ; est-ce lui? est-ce avec empressement? est-ce peste? ou bien y a-t-il trois régimes indirects? ou encore le trois n'en fant-ils qu'un ? Pour nous le régime indirect du sebs adresser est lui, et nous ne voyons dans empressement que sur la préposition avec, et dans poste que le régime de is proposition par.

sonnes ou plusieurs choses, le verbe est au pluriel : nous marchons, ils appellent.

De la personne.

100.—Les verbes ont trois personnes; et ces personnes sont marquées, soit par les pronoms, soit par les noms: le sujet d'un verbe est-il un pronom de la première personne, ce verbe est à la première personne; le sujet est-il de la seconde personne, le verbe est à la seconde personne:- je parle, je suis, c'est moi qui ai; tu parles, tu es, c'est toi qui as. (Voir page 27.)

Du mode.

101.—Ce mot signifie manière. On appelle donc mode les différentes manières d'exprimer l'action marquée par le venbe.

102.—Il y a cinq modes: l'indicatif, le conditionnel,

l'impératif, le subjonctif et l'infinitif.

103.-L'indicatif exprime une action sûre, certaine, soit que cette action se fasse présentement, soit qu'elle se trouve faite ou qu'elle soit à faire je. CHARTE je CHANTAIS, j'ai CHANTÉ, je CHANTERAI, etc.

104 .- Le conditionnel exprime une action moyennant une condition: les ensants METTRAIENT plus de zèle à leur instruction, s'ils en connaissaient le prix, j'AURAIS

REUSSI sans cet obstacle.

105 .- L'impératif exprime l'action avec commandement de la faire, ou exhortation à l'exécuter : APPORTEZ cet objet; AIMEZ Dieu; HONOREZ vos parents et vous prospérerez.

106 .- Le subjonctif exprime l'action d'une manière subordonnée, d'une manière dépendante d'une autre action: il veut que je parte; nous distrons que vous

107.—L'infinitif exprime l'action indéfiniment, et sans aucun rapport de nombres ni de personnes: Ensand GNER, C'est s'INSTRUIRE; TRAVAILLER, C'est s'ENRICHIR.

Du temps.

108 .- Le temps est l'époque, le moment de l'est exprimée par le verbe.

el: nous

es perpar les remière le sujet seconde parles.

e donc

ionnel.

rtaine. qu'elle E je

epnant zèle à URAIS

ande-RTEZ vous

wière autre Vous

TE RE

109.-Le temps ne saurait se diviser qu'en trois parties, savoir : le présent, le passé, et l'avenir, qu'en gram-

maire on appelle futur.

110.-Mais parmi des actions qui appartiennent, soit à un temps passé, soit à un futur, il y a différentes nuances qui ne peuvent être rendues par un seul temps. Par exemple, quand je dis : je LISAIS lorsque votre frère entra, et J'AI LU ce passage, j'exprime dans les deux cas une énoque passée; mais, par l'imparfait je lisais, j'indique une action imparfaite, une action non terminée au moment où votre frère entra; et, par le passée indéfini j'ai lu, j'exprime une action parfaite, c'est-à-dire, entièrement achevée et sans rapport à aucune autre. Le présent étant un point indivisible s'exprime par un seul temps.

111.—Nous avons huit temps pour exprimer les trois époques; savoir: un pour le présent, cinq pour le passé,

et deux pour le futur.

112.—Le présent exprime l'action dans le moment même où elle se fait : j'écris, je parle.

113.—Les cinq temps qui marquent le passé sont:

lo L'imparfait, qui, tout en exprimant une action passée, la présente dans le moment même où elle avait lieu: on DANSAIT quand j'entrai;

20 Le passé défini, qui l'exprime comme ayant été faite dans un temps dont toutes les parties sont écou-

lées: il vint nous voir la semaine dernière;

30 Le passé indéfini, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps entièrement écoulé ou non : il est VENU nous voir la semaine dernière; il EST VENU nous voir aujourd'hui;

40 Le passé antérieur, qui exprime une action passée, indispensablement suivie d'une autre action également passée et immédiate: quand il EUT FINI, il s'en alla;

il sortit lorsqu'il Eut dîné:

50 Le plus-que-parfait, qui exprime aussi une action passée, et relative à une autre action également passée mmédiate ou non: aussitôt qu'il AVAIT TERMINE, il allait; j'avais FINI quand il arriva.

114. - Les deux temps qui marquent le futur sont : 10 Le futur simple, qui exprime une action à faire : bremeet j'irai vous voir.

20 Le futur composé ou passé, qui exprime qu'une action se trouvera faite avant telle autre action à faire: j'AURAI TERMINÉ quand vous viendrez, avant que vous VENIEZ.

115.—Mais les temps se divisent encore en temps

simples et en temps composés.

116.—Les temps simples d'un verbe sont ceux où il n'entre que ce verbe: je parle, je parlais je parlai, etc.
117.—On appelle temps composés ceux qui prennent avoir ou être; j'ai parlé, j'avais parlé, je suis venu, j'étais venu, etc.

118.-Ecrire ou réciter un verbe dans toute son

étendue, c'est ce qu'on appelle conjuguer.

119.—Il y a quatre conjugaisons, que l'on distingue par la terminaison du présent de l'infinitif.

La première conjugaison a le présent de l'infinitif termine en er, comme chanter:

La deuxième en ir, comme finir; La troisième en oir, comme recevoir; La quatrième en re, comme rendre.

120.—Mais, les verbes avoir et être entrant dans la composition des autres, il convient de commencer par ces deux verbes.

same and the same trades of the

tienthin 'estimat

VERBE AUXILIAIRE AVOIR.

X

qu'une faire :

VOUR

temps

, etc.

nnent

venu.

son

ingue

dans

INDICATIF PRÉSENT.

Sino. J'ai.

Tu as (1).

PLUR. Nous avons.

Ils ont.

IMPARFAIT.

Javais. Tu ayais. Il avait.

Nous avions. Vous aviez. Ils avaient,

PASSÉ DÉFINI.

J'eus. Tu eus. Il eut.

ll eut. Nous eûmes. Vous eûtes. 1ls eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu. Tu as eu. Il a eu.

Nous avons eu Vous avez eu. Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR,

J'eus eu. Tu eus eu. Il eut eu. Nous eûmes eu. Vous eûtes eu. Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu. Tu avais eu. Il avait eu. Nous avions eu. Vous aviez eu. Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai. Tu auras. 11 aura. Nous aurons. Vous aurez. Ils auront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai eu, Tu auras eu. Il-aura eu. Nous aurons eu. Vous aurez eu. Ils auront eu.

CONDITIONNEL PRÉSENT

J'aurais, Tu aurais. Il aurait. Nous aurions. Vous auriez. Ils auraient

CONDITIONNEL PAGE.

J'aurais eu.
Tu aurais eu.
Il aurait eu.
Nous aurions eu.
Vous auriez eu.
Ils auraient eu.

On dit aussi.

J'eusse eu.
Tu eusses du.
Il eût eu.
Nous eussions eu.
Vous eussiez eu.
Ils eussent eu.

(1) Toutes les secondes personnes finissent par s.

IMPERATIF.

Point de première personne.

Aie. Ayons. Ayez.

SUBJONTIF. PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aie. Que tu aies Qu'il ait. Que nous ayous. Que vous ayez. Qu'il aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
Que tu eusses.
Qu'il eût.
Que nous eussions
Que vous eussiez.
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.

Que tu aies eu. Qu'il ait eu. Que nous ayons eu. Que vous ayez eu. Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu. Que fu eusses eu. Qu'il eût eu. Que nous eussions eu. Que vous eussiez eu. Qu'ils eussent eu.

INFINIȚIF. PRÉSENT. Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Ayant.

PARTICIPE PASSÉ. Eu, eue, ayant eu.

VERBE AUXILIAIRE ÊTRE.

INDICATIF. PRÉSENT.
Je suis.
Tu es
Il est.
Nous sommes.
Vous êtes.
Ils sont.

IMPARFAIT.

J'étais. Tu étais. Il était. Nous étions. Vous étiez. Ils étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus: Tu fus. Il fut. Nous fames. Vous fates. Ils forent PASSÉ INDÉFINI

J'ai été. Tu as été ll a été. Nous avons été. Vous avez été. Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.
J'eus été.
Tu eus été.
Ii eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nons avions été.
Vous avies été.
Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai. Tu seras. (Il sera Note serons. Vous serez. · Ils seront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai été. Tu auras été. Il aura été. Nons aurons été. Vous aurez été. Ils auront été.

CONDITIONNEL PRESENT.

Je serais. Tu serais. Il serait. Nous serions. Vous seriez. Ils seraient.

GONDITIONNEL PASSÉ. J'aurais été. Tu aurais été. Il aurait été. Nous aurions été. Vous auriez été. Ils auraient été.

On dit aussi :

J'ausse été. Tn eusses été. Il eut été. Nous eussions été. Vous eussiez été. Ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Point de première personne. Sois.

Soyons. Soyez.

SUBJONCTIF. PRÉSENT OU FUTUR. Que je sois.

Que tu sois. Q'il soit. Que nous soyous Qte ous soyéz. Qu'ils roient.

IMPARFAIT.

Que je fusse. Que tu fusses. Qu'il fût. Que nous fassions. Que vous fussiez. Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été. Que tu aies été. Qu'il ait été. Que nous ayons été. Que vous ayez été. Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été -Que tu eusses été, Qu'il eut été. Que nous enssions été. Que vous enssiez été. Qu'ils eussent été.

INFINITIF. PRÉSENT. Etre.

Avoir été.

PARTICIPE PRÉSENT.

General Princes PARTICIPE PASSÉL Été. ayant été.

PREMIÈRE CONJUGAISON, EN ER.

INDICATIF. PRÉSENT.

Je chant Tu chant es Clarin Poly Il chant

Nous chant ons. Vous chant ex Equal 11

IMPARFAIT.

Je chant ais.
Tu chant ais.
Il chant ait.
Nous chant ions.
Vous chant iez.
Il chant aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je chant ai.
Tu chant as.
Il chant as.
Nous chant ames.
Vous chant ates.
Ils chant erent.

PASSÉ INDÉFINI. J'ai chanté. Tu as chanté. Il a chanté. Nous avons chanté.

Vous avez chanté. Ils ont chanté.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus chanté. Tu eus chanté. Il eut chanté. Nous eûmes chanté. Vous eûtes chanté. Ils eurent chanté.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais chanté. Tu avais chanté. Il avait chanté. Nons avions chanté. Vous aviez chanté. Ils avaient chanté.

FUTUR.

Je chant eral.
Tu chant eras.
Il chant era.
Nous chant erons.
Yous chant eres.
Ils chant eront.

FUTUR PASSÉ.

Jaura chanté.
Tu sura chanté.
Il sura chanté.
Nous aurons chanté.

Vous aurez chanté. Ils auront chanté.

2 CONDITIONNEL PRÉSENT

Je chant crais.
Tu chant erais.
Il chant erait.
Nous chant erions.
Vous chant eriez.
Ils chant eraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais chanté. Tu aurais chanté. Il aurait chanté. Nous aurions chanté. Vous auriez chanté. Ils auraient chanté.

On dit aussi: J'eusse chanté.
Tu eusses chanté.
Il cût chanté.
Nous eussians chanté.
Vous eussiez chanté.
Ils eussent chanté.

IMPÉRATIF.

Point de première personnes. Chant e. Chant ons... Chant ez.

SUBJONCTIF PRÉSENT OU FUTUR.

Que je chant e.
Que tu chant es.
Qu'il chant e.
Que nous chant ions.
Que vous chant iez.
Qu'ils chant ent.

IMPARFAIT.

Que je chant asse.
Que tu chant asses.
Qu'il chant at.
Que nous chant assions.
Que vous chant assiez.
Qu'ils chant assiez.

Que j'aie chanté.
Que tu aies chanté.
Qu'il ait chanté.
Que nous ayons chanté.

Que vous ayez chanté. Qu'ils aient chanté.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse chanté. Que tu eusses chanté Qu'il eût chanté. Que nous eussions chanté. Que vous enssiez chanté. Qu'ils eussent chanté.

A INFINITIE PRÉSENT

Chant er

PASSÉ.

Avoir chanté.

PARTICIPE PRÉSENT.

Chant ant.

PARTICIPE PASSÉ. Chanté, chantée, ayant chanté

Ainsi se conjuguent les verbes danser, aimer, estimer, brûler, trouver, apporter, adorer, diviser, travailler, donner, chercher, gagner, etc.

SECONDE CONJUGAISON, EN IR.

INDICATIF. PRÉSENT.

Je fin is. Tu fin is. it.

es.

Nous fin issons. Vous fin issez Ils fin

IMPARFAIT.

issent.

Je fin issais. Tu fin . issais. II fin Nous fin issions. Vous fin issiez. Ils fin issaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fin Tu fin ia. it. 11 fin Nous fin imes. Vous fin ites. Ils fin irent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fini. Tu as fini: Il a fini. Nous avons fini. Vous avez fini lis out fini.

PASSÉ ANTÉRIEUR. Peusee fini. Th our fini.

li eut fini. Nous eûmes fini. Vous eûtes fini. Ils eurent fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fini Tu avais fini. Il avait fini. Nous avious fini. Vous aviez fini. Ils avaient fini.

FUTUR.

Je fin irai. Tu fin irag. Il fin its: Nous fin irons. Vous fin irez. Ils fin iront

FUTUR PASSÉ.

J'aurai fini. Tu auras fini. li aura fini. Nous aurons fini. Vous aurez fini-Ils suront fini.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je fin irais. Tu fin irals Il fin irait. None fini rions, Vous fin iriez.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais finl. Tu aurais fini. Il aurait fini. Nous aurions.fini. Vous auriez fini. Ils auraient fini.

On dit aussi :

Peusse fini. In eusses fini. Il eût fini. Nous eussions fini. Vous eussiez fini. Ils eussent fini.

IMPÉRATIF.

Point de première personne. Fin is Fin issons.

Fin issez.

SUBJONCTIF. PRÉSENT OU FUTUR, Que je fin isse. 7 Que tu fin isses. Qu'il fin isse. Que nous fin issions. Que vous fin issiez. Qu'ils fin

IMPARFAIT.

Que je fin isse. Que tu fin isses. ... Ou'il fin ît. Que nous fin issions. Que vous fin issiez. Ou'ils fin issent.

PASSÉ. Que j'aie fini. Que tu aies fini. Qu'il ait fini. Que nous ayons fini. Que vous ayez fini. Ou'ils aient fini.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fini. Que tu eusses fini. Qu'il eût fini. Que nous eussions fini. Que vous eussiez fini. Qu'ils eussent fini.

INFINITIF PRÉSENT.

Fin ir.

PASSÉ.

Avoir fini. PARTICIPE PRÉSENT. Fin issant.

PARTICIPE PASSÉ. Fini, finie, ayant fini. .

Ainsi se conjuguent les verbes, unir, nourrir, guérir, avertir, adoucir, languir, fléchir, agir, saisir, etc.

, TROISIÈME CONJUGAISON, EN oir.

INFINITIF. PRÉSENT.

issent.

Je rec. ois. Tu rec ois. Il rec oit. Nous rec evons. Vous rec evez. Ils rec oivent.

IMPARFAIT.

AND THE STREET OF

Je rec evais craig Tu rec evais Il rec evait. Nous rec evions.

Vous rec eviez, Ils rec evaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rec us. Tu rec us. Il rec ut. Nous rec ames. Vous rec ates. Ils rec wrent Moys as work

PASSÉ INDÉPINI

Lat Lech . MY HESYA .

J'eurne mai. In eus fini.

Il a reçu. Nous avons reçu Vous avez reçu. Ils ont reçu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reçu Tu eus reçu. Il eut reçu. Nous eûmes reçu. Vous eûtes reçu. lls eurent reçu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reçu.
Tu avais reçu.
Il avait reçu.
Nous avions reçu.
Vous aviez reçu.
Ils avaient reçu.
FUTUR.

Je rec evrai.
Tu rec evras.
Il rec evras.
Nous rec evrons.
Vous rec evrez.
Ils rec evront.

FUTUR PASSÉ.

J'aurai reçu.
Tu auras reçu.
Il aura reçu.
Nous aurons reçu.
Vous aurez reçu.
Ils auront reçu.

vertir.

Tn

CONDITIONNEL PRÉSENT.
Je rec evrais.
Tu-rec evrais.
Il rec evrait.
Nous rec evrions.
Vous rec evraient.
Il rec evraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais reçu.
Tu aurais reçu.
Il aurais reçu.
Nons estions reçu.
Vosé auries reçu.
Il aumient reçu.
J'eusse reçu.
J'eusse reçu.

Tu eusses reçu. Il eût reçu. Nous eussions reçu. Vous eussiez reçu. Ils eussent reçu.

Rec evez.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.
Reç ois.
Rec evons.

SUBJONCTIF, PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reç oive.
Que tu reç oives.
Qu'il reç oive.
Que nous rec evies.
Que vous rec eviez.
Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je reç usse.
Que tu reç eusses.
Qu'il reç ût.
Que nous reç ussions.
Que vous reç ussiez.
Qu'ils reç ussent.

PARSE.

Que j'aie reçu. Que tu aies reçu. Qu'il ait reçu. Que nous ayons reçu. Que vous ayez reçu. Qu'ils aient reçu.

PLUS-QUE-PARFAIS.

Que j'eusse reçu.
Que tu eusses reçu.
Qu'il eût reçu.
Que nous eussions reçu.
Que vous eussiez reçu.
Qu'ils eussent reçu.
INFINITIF PRÉSENT.

Rec evoir.

PARTICIPE PRESENT.
Rec evant.

Recu, reque, avant recu-

Ainsi se conjuguent devoir, apercevoir, concevoir, percevoir, et tous ceux dont l'infinitif est en evoir.

QUATRIÈME CONJUGAISON, EN RE.

INDICATIF. PRÉSENT:

Je rend s.
Tu rend s.
Il rend.
Nous rend ons.
Vous rend ent.
Ils rend aient.

IMPARFAIT.

Jc rend ais.
Tu rend ais.
Il rend ait.
Nous rend ions.
Vous rend aient.
Ils rend aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rend is.
To rend is.
Il rend it.
Nous rend îmes.
Vous rend îtes.
Ils rend irent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rendu.
Tu as rendu.
Il a rendu.
Nous avons rendu.
Vous avez rendu.
Hs ont rendu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rendu. Tu eus rendu. Il eut rendu. Nous cames rendu. Vous cûtes rendu. 11s eurent rendu (1).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rendu. Tu avais rendu. Il avait rendu. Nous avions rendu. Vous aviez rendu. Ils avaient rendu.

FUTUR.

Je rend rai.
The rend ras.
Il rend ra.
Nous rend rons.
Vous rend rez.
Ils rend ront.

· FUTUR PASSÉ.

J'aurai rendu.
Tu auras rendu.
Il aura rendu.
Nons aurons rendu.
Vous aurez rendu.
Ils auront rendu.

CONDITIONNEL PRÉSENT

Je rend rais.
Tu rend rais.
Il rend rait.
Nous rend rions.
Vous rend riez.
Ils rend raient.

CONDITIONNEL PASSE.

J'anrais rendu.

(1). Il y a encore, dans les quatre conjugaisons, un quatrième paise dont on se sert farement: Jai eu rendu, tu as eu rendu, il a eu rendu, nous avons eu rendu, vous avez eu rendu, ils ont eu rendu.

Il aurait rendu. Nous aurions rendu. Vous auriez rendu. Ils auraient rendu.

On dit aussi :

Peasse rendu.
Tu eusses rendu.
Il eut rendu.
Nous eussions rendu.
Vous eussiez rendu.
Il cussent rendu.

IMPÉRATIF.

Point de première personne.

Rend s.
Rend ons.
Rend ez.
subjonctif, présent ou futur.
Que je rend e.
Que tu rend es.
Qu'il rend e.
Que nous rend ions.
Que vous rend iez.
Qu'ils rend ent.

IMPARFALT.

Que je rend isse. Que tu rend isses. Qu'il rend tt. Que nous rend issions. Que vous rend issiez. Qu'ils rend issent.

PASSÉ.
Que j'aie rendu.
Que tu aies rendu.
Qu'il ait rendu.
Qu'il ait rendu.
Que nous ayons rendu.
Que vous ayez readu.
Qu'ils aient sendu.

PLUS-QUE-PARFAIT.
Que j'eusse rendu
Que tu eusses rendu.
Qu'il eût rendu.
Que nous eussions rendu.
Que vous eussiez rendu.
Qu'ils eussent rendu.

INFINITIF. PRÉSENT. Rend re.

PASSÉ.

Avoir rendu.

PARTICIPE PRÉSENT.

Rend ant.

PARTICIPE PASSÉ. Rendu, rendue, ayant rendu.

Ainsi se conjuguent répandre, dépendre, fendre, vendré, entendre, etendre, perdre, attendre, répondre, mordre, etc.

Remarques particulières sur les verbes des quatre conjugaisons.

10 Sur ceux de la première conjugaison.
7 121.—Dans les verbes terminés en ger, comme manger, déranger, le g doit être suivi d'un e muet avant les lettres a, o: nous mangeons, je mangeai, nous dérangeons, il dérangea. Ceci est une concession suite à l'harmonie, et pour ôter tout ce qu'auraient de dui nous mangons, je mangai, tu dérangas.

122.—Les verbes termisés par cer, comme lancer, isseer, prensent une cédille sous le c avant les lettres a o : je lanças, su lanças, nous traçons.

128.— l'out verbe de la première conjugaison ayant à l'ayant-dernière syllabe de l'infinitif un é fermé ou un e muet, comme espérer, empiéter, enlever, passer, perd cet é fermé ou cet e muet, pour prendre à la place un é ouvert, lorsque la syllabe suivante est muette. (On entend par syllabe muette celle qui est formée par un e muet.) On doit donc écrire avec l'é ouvert, j'espère, tu espères, il espère; j'empiète, tu empiètes, il empiète; je sème, tu sèmes; je pèse, tu pèses; et, sans aucun changement, nous espérons, nous empiétons, vous enlevez, vous pesez, parce que cet e n'est plus suivi d'une syllabe muette.

124.—Les lettres l et t des verbes terminés à l'infinitif par eler, eter, comme renouveler, appeler, rejeter, acheter, se doublent quand elles sont suivies d'un e muet : l appelle, tu appelles, il appelle ; je renouvellerai, tu renouvelleras ; je rejette, tu rejettes, il rejette ; j'achette, etc. Mais il faut écrire avec un seul l eu un seul l nous appelons, vous renouvelez, nous rejetions, vous rejetiez, j'achetai, tu achetas, etc., parce que ces lettres l, l, ne sont point suivies d'un e muet l.

125.—Remarquez bien que l ct t ne se doublent que dans les verbes ayant à l'infinitif un e muet avant ces lettres. On ne pourrait écrire avec deux l ou deux t, je répette, tu répettes; je révelle, il réveille; je recelle, tu recelles, parce que ces mots viennent des infinitifs répéter, végéter, révêler recèler, où les lettres t, l, ne sont point précédées d'un e muet.

126.—Il est dans la première conjugaison un certain nombre de verbes dont l'orthographe, à quelques temps, paraît bizarre et sortir des tègles ordinaires; tels sont les verbes terminés en ier, yer, éer, comme plier, déployer, qui, à deux temps, prennent soit deux , comme dans autrefois nous PLHONS; vous PLNEZ, ; soit yi, comme dans hier, encore nous EMPLOYIONS, vous EMPLOYIEZ; soit deux e de suite, comme dans je CRÉE,

⁽¹⁾ Nous devons dire, cependant, que ces règles sur les verbes en eler, eler, ne s'accordent pas tonjours avec la manière dont l'Académie les orthographie. Par exemple, elle écrit avec un seul i et un seul i, il gèle, il achète, votre habit dècolète, et avec deux i, j'appelle, tu appelles ; je jette, tu jettes ; quoique ces verbes soient les uns et les autres précédés d'un e muet. Le désir seul de faire que l'application en soit plus facile, nous a fait déserter lei l'autorité sous le patronage de laquelle nous sommes placé.

je CRÉRAIS. Cette façon d'orthographier, cependant, est la conséquence rigoureuse de cette règle qui veut qu'en général ce qui est ajouté au radical d'un verbe soit ajouté au radical des autres verbes de la même conjugaison.

De radical.

127.—On entend par radical les lettres d'on mot qui se conservent dans tous ceux qui en sont formés.

Par exemple, en ôtant du présent de l'infinitif les deux dernières lettres d'un verbe de la première conjugaison, il en reste le radical. Or, le radical de chanter est chant, comme le radical de créer, cré, etc.

Ainsi, quand j'écris au présent de l'indicatif nous CHANT ons, vous CHANT ez, je dois aussi écrire au même

temps, nous PRI ons, vous PRI ez.

sser,

lace

ette.

par ere,

ite;^

cun

en-

une

nitif

he-

et:

tu

a-

l t

nes

res

les

ne je

tr-

·-9

es

;

X

Quant à l'imparsait de l'indicatif et au présent du subjonctif, j'ajoute ions, iez, au radical chant pour avoir nous CHANT ions, vous CHANT iez, je suis force d'ajouter les mêmes lettres aux radicaux pri et employ, ce qui sait nous PRI ions, vous PRI iez, nous EMPLOY ions, vous EMPLOY iez.

128.—Remarque.—Les verbes fuir, rire, voir, croire, etc., qui nppartiennent à d'autres conjugaisons, faisant aux deux premières personnes plurielles du présent de l'indicatif, nous fuyons, vous fuyez, nous rions, vous riez, nous croyons, vous croyez, etc., s'écriront aux mêmes personnes de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjenctif, en prenant un i de plus qu'au présent de l'Indicatif. (Cela leur est commun avec tous de verbes de la langue française.)

Ainsi, fuir, rire. voir, croire, etc., faisant au présent de l'indicatif nous fuyons, nous rions, vous croyez, feront à l'imparfait de l'indicatif et au présent du subjonctif, nous fuyions, vous fuyiez; nous riions, vous riiez; que nous croyions, que vous croyiez, etc.

Et quand, au futur et au conditionnel, j'ajoute cras, èrais au radical chant, pour avoir je chant erai, je chant erais, je dois à ces deux temps, et dans tous les verbes réguliers de la première conjugaison, retrouver cette partie ajoutée.

Or, prier, louer, créer, ayant pour radicaux

PRI, del COU erai, je CRÉ erai; CAST de lemps:

Je Pri erais, je Lou erais, je Cré erais; etc.

129.—C'est encore à l'aide du radical que s'explique la présence de deux e de suite à quelques temps des verbes terminés en éer, comme je crée, tu crées; je supplée, tu supplées; et trois au participe passe féminin:

En effet, si an radical de CHANT er j'ajoute un e muet pour former le présent de l'indicatif, je dois au radical de cré er ajouter de même un e muet pour avoir le même temps

Je chant autorise donc je cré je supplé Je chant	} . e	Chant autorise cré supplé	}
autorise aussi je crė je supplė	erai	Chant autorise cré supplée	1

Il n'y a de verbes en ter, que gréer, agréer, créer, suppléer, procréer, ragréer, désagréer, recréer, récréer.

ée

Suite des remarques sur les verbes de la première

conjugaison.

130.—Les verbes en yer et tous ceux dans les temps desquels il entre un j, quelle que soit du reste la conjugaison à laquelle ils appartiennent, perdent cet y avant un e muet pour ne prendre à la place qu'un i. Envoyer, employer, font donc au présent de l'indicatif, j'envoie; tu envoies, il envoie; j'emploirais, tu emploies, il emploie; j'emploirai, j'emploirais, etc.; fuir, croire, voir, avoir, etc., prenant à quelques temps un y, sont assujettis à la même règle: ils fuient, ils croient, que je fuie, que je croie, que je voie, que j'aie.

181.— Cependant il est quelques verbes en yer, d'une conformation telle, qu'il n'est guère possible de les prononcer, ni conséquemment de les écrire autrement qu'avec l'y même avant un s muet; tels sont les verbes rayer, enrayer, etc. je raye, je rayerai, je rayerais; f'enrayerai, j'enrayerais; et son je raie, je

explis dea supinin :

muet

dical lême

PS Dif, S,

n

raierai, je raierais, j'enraierai, l'enraierais qui seraient de véritables cacophonies.

L'académie va plus loin : elle ne remplace guère l'y par un i que dans les verbes terminés par oyer, comme employer, envoyer, qu'elle conjugue ainsi : j'emploie, tu emplotes, il emploie ; i envoie etc

Quand oux verbes terminés par ayer, comme payer, balayer, etc., tout en autorisant à les écrire avec un ; avant un e muet, elle donne constamment la préférence à l'y; elle écrit donc, je paye, tu payes, il paye, je balaye, etc.

Remarques sur les verbes de la seconde conjugation.

132.—Lie verbe hair conserve sur l'à le tréma (c.-à-d. deux points) à tous ses temps et à toutes ses personnes: je haïssais, je haïrai, etc.; excepte lo tout le singulier du présent de l'indicatif ; je hais, tu hais, il hait ; 20 et la seconde personne de l'impératif : hais. Tressaillir est regulier au futur et au conditionnel : je tressaillirai, je tressaillirais, et non je tressaillerai, ie tressaillerais, comme l'ont dit quelques grammairiens, (ACAD.)

133.-Le moyen de ne pas confondre les verbes en ir de la seconde conjugaison avec les verbes en ire de la quatrieme conjugaison, c'est de s'assurer si le participe présent fait isant ou ivant ; dans ce cas, le verbe appartient à la quatrième conjugaison : écrire, nuire, luire, faisant écrivant, luisant, nuisant; sont donc de la quatrième, tandis que ouvrir, servir, finir, faisant ouvrant, servant, finissant, sont de la seconde.

Remarques sur les verbes de la troisième conjugaison.

134.—Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui ont l'infinitif en evoir, sont les seuls qui se conjuguent régulièrement, comme recevoir. Tous les autres sont irréguliers; nous donnons, page 57, les moyens de les conjuguer.

135. — Devoir, redevoir et mouvoir prennent un accent circonflexe an participe passe, mais seulement au masculin: dt, redu, mû. (ACAD.)

136 .- De tous les verbes dont le son final fait oir, il n'y a que boire et croire qui ne soient point de la troisième conjugaison.

Remarques sur les verbes de la quatrieme ·conjugaison.

137.—Parmi les verbes terminés en dre, les uns conservent d au singulièr du présent de l'indicatif, comme je prends, tu prends, il prend; les autres le perdent aux deux premières personnes, et prennent un tà la troisième, comme je peins, tu peins, il peint. Ceuxlà seuls qui sont termines en indre ou en soudre, comme peindre, plaindre, résoudre, etc., perdent le d : je peins, résous, tu résous, résout, etc.

138. - Parmi les verbes en indre, les uns s'écrivent par eindre, et les autres par aindre ; il n'y en a que trois qui prennent la lettre a: contraindre, craindre et plaindre.

139 .- Absoudre et dissoudre font au participe passé absous, dissous, avec s à la fin, quoique le féminin soit

absoute, dissoute (1).

140 .- 1 re Remarque. - Pour ne pas confondre la troisième personne du passé défini, il chanta, avec la même personne de l'imparfait du subjonctif, qu'il chantât, il faut voir si, en mettant la phrase au pluriel, ou aurait nous chantames, qui révèle un passé : ou bien nous chantassions, qui est l'imparfait du subjonctif.

Verbes à écrire : manger, déranger, percer, tracer, enlever, peser, appeler, rejeter. renouveler, ca heter, révéler, peler, recéler, achater, crier, déployer, prier, payer, récrier, agréer, loger, semer, placer, niveler, répêter, étiqueter, tolérer, balayer, rayer, ragréer, lier, fuir, hair, devoir, comprendre, enfreindre, peindre, attendre dissoudre, ceindre.

⁽¹⁾ Pour faire appliquer ces diverses remarques sur les quatre conjugaisons, nous engageons les maîtres à faire écrire à leurs élèves les verbes ci-dessous. Les temps simples présentant seuls des difficultés, on peut dispenser les enfants d'écrire les temps composés ; il suffit qu'il en donnent la première personne, attendu qu'il n'y a aucun bénénce pour cux a reproduire éterne lemeut le verbe avoir et le verbe être.

fait *oir*,

ème

les uns indicatif, autres le sent un t. Geux-, comme je peins,

'écrivent que trois indre et

e passé inin soit

ndre la avec la l chanuriel, ou ou bien

les quaécrire à ésentant crire les ersonne, ire éter-

enlever, recéler, r, semer, ragréer, attendre Si donc j'ai à écrire voild les couplets qu'il CHANTA, je trouve que ce verbe est au passé défini, parce qu'au pluriel la phrase ferait, voild les couplets que nous CHANTÂMES. Cette autre phrase, il aimait qu'on CHANTÂT à sa table, ferait au pluriel, il aimait que nous CHANTASSIONS: donc le verbe chanter est à l'imparfait du snbjonctif.

C'est par le même moyen qu'on distingue la troisième personne du passé défini, il reçut, il finit, il rendit, etc., de la même personne de l'imparfait du subjonctif, qu'il finit, qu'il reçût, qu'il rendit, laquelle, ainsi qu'on l'a vu plus haut, prend l'nccent circonfiere. Il leur remit ce qu'il reçut. Au pluriel, nous remines ce que

nous reçumes (Remîmes et reçumes indiquent le passé indélini.)

Il importait qu'il reçur cette somme et qu'il la remit; au pluriel, il importait que nous regussions et que nous remissions,
(Reçussions et remissions marquent l'imparfait du subjouctif.)

2me Remarque.— Si l'on pouvait être embarrasse sur la manière d'écrire un participe au masculin singulier, il suffirait, pour s'éclairer, de se demander comment ce participe fait au féminin: j'ai reçu finit par u parce que le féminin fait reçue; tu as instruit prend un t, parce que le féminin fait instruite; il a promis se termine par s, à cause du féminin promise.

141.—3me Remarque.—Il est encore commnm à tous nos verbes de prendre l'accent circonflexe à cinq temps.

10 Au passé défini, mais seulement à la première et à la seconde personne du pluriel:

Nous chantames, nous finîmes, nous reçûtes, vous rendites.

20 Au passé antérieur, mais seulement à la première et la seconde personne du pluriel;

Nous eumes chanté, nous eumes fini, vous eutes reçu, etc.

30 Au conditionnel passé, mais seulement à la troisieme personne du singulier :

Il eût chanté, il eût fini, il eût reçu, il eût rendu.

40 A l'imparfait du subjonctif, mais seulement à la troisième personne du singulier:

Qu'il chantât, qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît.

50 Au plus-que-parfait du subjonctif, mais seulement à la troisième personne du singulier:

Qu'il cut chanté, qu'il cut fini, qu'il cut requ, etc.

Verbe conjugué sous la forme interrogative.

Les verbes conjugués sous la forme interrogative différent des autres en ce que, dans leurs temps simples, les pronoms qui en sont sujets se mettent après : vientil ? partons-nous ? et après l'auxiliaire dans leur temps composés : as-tu reçu ? avez-vous réussi ? Nous donnerons pour exemple le verbe terminer.

INDICATIF. PRÉSENT.

Terminé-je?
Termines-tu?
Termine-t-il?
Terminons-nous?
Terminez-vous?
Terminent-ils?

IMPARFAIT.

Terminais-je?
Terminais-tu?
Terminait-il?
Terminous-nous?
Terminiez-vous?
Terminaient-ils?

PASSÉ INDÉFINI.

Terminal-je?
Terminas-tu?
Termina-t-il?
Terminames-nous?
Terminates-vous?
Terminates-vous?

Passé indépini.

Ai-je terminé ?

As-tu terminé? A-t-il terminé? Avons-nous terminé? Avez-vous terminé? Ont-ils terminé?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je terminé (1)? Eus-tu terminé? Eut-il terminé? Eûmes-nous terminé? Eûtes-vous terminé? Eurent-ils terminé?

PLUS-QUE-PARFAIT.

pe

d€

117

do

ce

SU

sin

et

fai

au

sor

on

ter

ďe

du

Avais-je terminé? Avais-tu terminé? Avait-il terminé? Avions-nous terminé? Aviez-vous terminé? Avaient-il terminé?

FUTUR.

Terminerai-je? Termineras-tu? Terminera-t-il?

(1) C'est à tort qu'un grammairien suivi a prétendu que le passé antétieur ne s'emploie pas interrogativement. On dit trèsbien: eut-il fini avant vous ? eûtes-vous terminé les premiers ? eurentils achevé à l'époque fixée ? eûtes-vous fait, eûtes-vous rempli cette tâche avant voire rival ? etc. Il est vrai que tous les verbes ne peuvent pas, à ce :emps, s'employer interrogativement.

De plus, il est nécessaire de rétablir le passé antérieur sous cette forme, ne fût-ce que pour l'application qu'on en fait dans une circonstance qui a quelque connexité avec la forme interrogative. En estet, après d peins, il n'y a point de verbe qu'on ne puisse employer au passé antérieur ; et le verbe alors se montre, comme le verbe interrogatif, suivi du pronom : d peine nut-il partie que tout le monde fut convaince : d peine nu tre-vous paru que le calme fut rétabli, etc.

tive. rative difs simples, s: vienteur temps s donne-

UR.

AIT.

u que le dit très-? eurentmp/i cette s ne peu-

ait dans interroqu'on ne montre, T-IL PAR-PARU que

eur sous

Terminerons-nous? Terminerez-vous? Termineront-ils?

FUTUR PASSÉ.

Aurai-je terminé '? Auras-tu terminé? Aura-t-il terminé? Aurons-nous terminé? Aurez-vous terminé? Auront-ils terminé ?*

CONDITIONNEL PRÉSENT. Terminerais-je? Terminerais-tu?

Terminerait-il? Terminerions-nous?

Termineriez-vous? Termineraient-ils? CONDITIONNEL PASSÉ

Aurais-je terminé? Aurais-tu termine? Aurait-il terminé? Aurions-nous terminé? ·Auriez-vous terminé? Auraient-ils terminé?

on dit auesi : Eussé-je terminé? Eusses-tu terminé? Eût-il terminé? Eussions-nous terminé? Eussiez-vous termine? Eussent-ils terminé?

142.—Il faut remarquer 10 que les autres temps ne peuvent s'employer sous la forme interrogative;

20 Que quand la première personne finit par un e muet, il faut transformer cet e muet en é ferme ; c'est pourquoi nous avons dit terminé-je? eussé-je terminé?

30 Que quand, sous la forme interrogative, cette première personne du présent de l'indicatif produit un son désagréable, ce qui arrive presque toujours forsqu'elle n'est formée que d'une syllabe, comme rends je? sors-je? dors-je, sens-je? il faut prendre un autre tour et dire, estce que je rends? est-ce que je sors? est-ce que je dors? estcè que je sens? Il n'y a guère d'exceptions que ai-je? suis-je? vais-je? dis-je? dois-je? vois-je? fais-je? puis-je?

40 Que quand le verbe est à la troisième personne du singulier et finit par une voyelle, on met entre le verbe et un des sujets il, elle, on, la lettre euphonique t, qu'on fait suivre et précéder d'un trait d'union : termine-t-il aujourd'hui? terminera-t-elle, aura-t-on terminé ce soir-?

50 Qu'entre le verbe et le pronom qui en est le sujet, on met un trait d'union : terminerons-nous? avez-vous terminé?

60 Qu'il est particulier aux verbes avoir et devoir d'exprimer, sous une forme qui a quelque rapport avec la forme interrogative, un conditionnel, par eussé-je dussé-je?



quand j'Aurais tort; dussé-je périr moi-même, j'es-saierai de sauver ce malheureux, c.-d-d. quand je de-vrais périr.

De la formation du temps.

143.—Les temps d'un verbe se divisent en temps primitifs et en temps dérivés.

Les temps primitifs sont ceux qui servent à former les

autres; il y en a cinq, qui sont :

Le présent de l'infin tif. Le participe présent,

Le participe passé,

Le présent de l'indicatif,

Et le passé défini.

144 - Les temps dérivés sont ceux qui dérivent, qui sont sont sons des temps primitifs.

De l'infinitif on forme deux temps:

10 Le futur simple, en changeant r, oir ou re en rai.

Aime r, fini r, recev oir, rend re; Paime rai, je fini rai, je recev rai, je rend rai;

10 Le conditionnel présent, en changeant r, oir ou re en rais.

Aime r fini r rece voir, rend re; J'aime rais, je fini rais, je rece vrais, je rend rais.

145.—Du participe présent on forme trois temps: Tout le pluriel du présent de l'indicatif, en changeant ant en ons, ez, ent:

Chant ant, finiss ant, recev ant, rend ant:

N. chant ons, n. finiss ons, n. recev ons, n. rend ons;

V. chant ez, v. finiss ez, v. recev ez, v. rend ez:

Ils chant ent, ils finiss ent, ils rend ent.

Ils chant ent, ils finies ent, ils rend ent. Ceux des verbés de la troisième conjugaison qui ont le participe présent en evant comme recevoir, devoir, etc., qui font recevant, devant, se termineut en oivent à la troisième personne du pluriel du présent de l'indicatif: ils reçoivent, ils doivent, etc.

20 L'imparfait de l'indicatif, en changeant ant en

ais:

Chant ant, finiss ant, recev ant, rend ant; Je chant ais, je rece ais, je recev ais, je rend ais.

30 Le présent du subjonctif, en changeant ant en e muet:

rême, j'esnd je DE-

en temps

former les

dérivent,

ou re en

re; ai; r, oir ou

d re; rais. ois temps: , en chan-

rend ant:
rend ons;
rend ez:
rend ent.
le participe
nt recevant,
o du pluriel

nt ant en

rend ant; rend ais. t en e muel: Chant ant, finiss ant, rend ant, Que je chant e, que je finiss e, que je rend e.

Ceux des verbes de la troisième conjugaison qui se terminent au participe présent en evant, ont le présent du subjonetif en oive: recevant, que je reçoive.

DU PARTICIPE PASSÉ on forme tous les temps composés à l'aide des verbes avoir, être:

J'ai chanté, j'ai fini, je suis venu, il est parti

DU PRÉSENT DE L'INDICATIF ou forme l'impératif en supprimant les pronoms du premier de ces temps;

141.—Remarquez bien que l'impératif, qui commence toujours par une seconde personne, s'écrit, non comme la seconde personne du présent de l'indicatif, mais comme la première. C'est donc à tort qu'une foule de personnes, qui orthographient bien du reste, écrivent avec s, rapproches-toi, reposes-toi, etc.

147,—Du passé défini on forme l'imparfait du subjsnctif, en changeant ai en asse, pour les verbes de la première conjugaison, et en ajoutant se pour les verbes des trois autres :

Je chantai, je finis, je reçus, je rendis; Que je chant asse, que je finis sc, que je reçus se, que je rendis se.

148.—Mais il est un certain nombre de verbes qui s'écartent des règles que nous venons de donner sur la formation des temps, et que pour ce motif on appelle irréguliers.

Nous allons en présenter le tableau, en y faisant entrer d'autres verbes qu'on appelle défectifs, parce qu'ils n'ont pas tous leurs temps ou toutes leurs personnes, comme ravoir, qui n'a que l'infinitif; ou comme pleuvoir, qui n'a qn'une personne à chaque temps : il pleut, il pleuvait, etc.

149. — Remarque. — Le plus souvent, lorsqu'un temps primitif manque, les temps qui en dérivent manquent aussi: soustraire, par exemple, n'ayant par de passé indéfini, n'a point d'imparfait du subjonctif.

TEMPS PRIMITIFS.

PRÉSENT			PRÉSENT	4.
de	PARTICIPE	PARTICIPE		PASSÉ
L'ÍNDICATIF.	PRESENT.	PASSE.	L'INDICATIF.	DEFINI.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

20	and the state of the	- A.		***
	Allant.	Allé.	Je vais.	J'allai.
Envoyer.	Envoyant	Envoyé.	J'envoie.	J'envoyai.
1864		20 = 4	1/2	1

SECONDE CONJUGAISON.

	1 10 2	1	1	
Acquérir.	Acquérant.	Acquis.	J'acquiers.	J'acquis.
Bouillir.	Bouillant.	Bouilli.	Je bous.	Je bouillis.
Courir.	Courant.	Couru.	Je cours.	Je courus.
Oueillir.	Cueillant.	Cueilli.	Je cueille.	Je cueillis.
Dormir.	Dormant.	Dormi.	Je dors.	Je dormis.
Faillir.	Faillant.	Failli.	70.0	Je faillis.
Pair.	Fuyant.	Fui.	Je fuis.	Je fuis.
Gésir.	Gisant.	7	Il gît.	West.
Mentir.	Mentant.	Menti.	Je mens.	Je mentis.
Mourir.	Mourant.	Mort.	Je meurs.	Je mourus.
Offrir.	Offrant.	Offert.	J'offre.	J'offris.
Ouvrir.	Ouvrant.	Ouvert.	J'ouvre.	J'ouvris.
Sentir.	Sentant.	Senti.	Je sens:	Je sentis.
Partir.	Partant.	Parti.	Je pars	Je partis.
Sortir.	Sortant.	Sorti.	Je sors.	Je sortis
Tenir.	Tenant.	Tenu.	Je tiens	Je tins.
Tressaillir.	Tressaillant		Je tressaille.	
Venir.	Venant.	Venu.	Je viens	
VAtir Friend		Vêtu.	Je vets.	Je vêtis
11.00		Service Back Market	100 V 000 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	ING ACTIE

1	,			4	. 4:	9.7		ř.	D 43	2,00	
ı		-	rect.	٠,						~ 20	
			~-/			Т	EM	ſF	8	PR	ı

PRÉSENT PARTICIPE PARTICIPE DEFINI.

de PRÉSENT. PASSE. L'INFINITIF. DEFINI.

TROISIÈME CONJUGAISON.

Choir.

Déchoir. Dáchu. Je déchois. Je déchus. Échoir. Échéant. Échu. Il échoit. J'échus. Falloir. Falln. Il faut. Il fallut. Mouvoir. Mouvant. Mô. Je meus. Je mus. Pleuvoir. Plu. Pleuvant. Il pleut. Il plut. Pourvoir. Pourvoyant Pourvu. Je pourvois. Je pourvus. Pouvoir. Pouvant. Pu. Je puis. Je pus. ou je peux. Prévalant. Prévaloir. Prévalu. Je prévaux. Je prévalus Ravoir. S'asseoir. S'asseyant. Assis. Je m'assieds Je m'assis. Savoir. Sachant. Su. Je sais. Je sus. Valoir. Valant. Valu. Je vaux. Je valus.

Vu.

Voulu.

Je vote,

Je venz.

Jo vis.

Je voulus

acquis. e bouillis. e courus. e cueillis. e dormis. é faillis. e fuis. e mentis. e mourus offris. ouvris. sentis. partis. sortia. Wessaillis vins. vêtis.

Voir.

Vouloir.

Voyant

Voulant.

PASSÉ

DEFINI.

l'allai.

'envoyai.

TEMPS PRIMITIFS.

				100
PRÉSENT			PRÉSENT	
đe	PARTICIPE	PARTICIPE	de	PASSÉ
L'infiniție.	PRESENT.	PASSE'.		DEFINI.
L'INFINITIF.	A		L'INDICATIF.	

QUATRIÈME CONJUGAISON.

A	bsoudre.	Absolvant.	Absous.	J'absous.	
	attre.	Battant.	Battu:	Je bata.	Je battis.
R	ésoudre.	Résolvant.	Résolu.	Je résous.	Je résolus.
В	oire.	Buvant.	Bu.	Je bois.	Je bus.
	raire.		,	Il brait	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
	ruire.	1	1 Fills	19.	Ja Maringal
	irconcire.	Circoncisant.	Circoncis.	Je circoncia	Je circoncii
C	iore.		Clos.	Je clos.	
	onclure.	Concluent.	Conclu.	Je conclus.	Je conclus.
	onfire.	Confisant.	Confit.	Je confis.	Je confis.
	oudre.	Cousant.	Cousu.	Jeacouds.	Je cousis.
C	roire.	Croyant.	Cru.	Je crois.	Je.crus.
	roître.	Croissant.	Grû.	Je crofs.	Je crůs.
D	ire.	Disant.	Dit.	Je dis.	Je dis.
	clore. AA	•	Eclos.	Il éclot.	
	crire.	Ecrivant.	Ecrit.	J'écris.	J'écrivis.
	xclure.	Excluant.	Exclu.	J'exclus.	J'exclus.
	aire.	Faisant.	Fait.	Je fais.	Je fis.
	rire. 🔑	f.,	Frit.	Je fris.	
Jo	indre.	Joignant.	Joint.	Je joins.	Je joignis.
Li	ire.	Lisant.	Lu.	Je lis.	Je lus.
L	uirė.	Lnisant.	Lui.	Je luis.	- 10% x 2 3 x
	alfaige.	4			dwaller and
Y	audire.	Maudissant.	Maudit.	Je maudis.	Je maudis.
	ettre.	Mettant.	Mis.	Je mets.	Je mis.
M	oudre.	Moulant.	Moulu.	Je mouds.	Je moulus.
N	aftre.	Naissant.	Né.	Je nais.	Je naquis.
N	uire	Nuisant.	Nui.	Je nuis.	Je nuisis.
	aftre.	Paissant.	h	Je pais.	water the service
rama;	physic c miss	courte de alimente de	discount property	S buttons and All	and the same of th

TEMPS PRIMITIFS. PRÉSENT PRESENT PASSE PARTICIPE PARTICIPE de DEFINITION PRESENT. PASSE'. L'INFINITIF L'INDICATIF SUITE DE LA QUATRIÈME CONJUGAISON. Prendre. Prenant. Pris. Je prends: Je pris. Répondre. Répondant Répondu. Je réponds. Je répondis Résoudre. Résolvant. Résolu. Je résolus. Je résous. Rire. Riant. Je ris. Je rie. Rompre. Rompant. Rompu. Je romps. Je rompis, Suffire. Suffisant: Suffi. Je suffis. Je suffis. Suivre. Suivant. Snivi. Je suis. Je suivis: Taire. Taisant. Tu. Je tais. Je tus. Traire. Trayant. Trait. Je trais. Vaincre. Vainquant. Vaincu. Je vaines. Je vainquis. Vivre. Vivant. Je vécus. Vécu. Je via.

Remarque. Les composés des verbes irréguliers qui entrent dans ces tableaux se conjuguent comme ces derniers. Or, les composés revoir, transcrire, remetire, etc., se conjuguent comme voir, écrire, mettre.

COUJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

Les verbes passés, dans leur forme, ne sont tien autre chose que le verbe être, auquel on ajonte le participe passo d'un verbe actif, comme être aimé, être fini, être requiêtre rendu.

150.— Il est à remarquer que le participe d'un verbe passif, étant un véritable adjectif, se met au singulier ou au pluriel, au masculin ou au féminio, selon le genra et le nombre du sujet. C'est pour ce motif que

dryini.

ASSÉ

battis. résolus. bus.

circoncia

conclus. confis. cousis. crus. crus.

crivis. clus. is.

oignis. us.

naudis. nis. goulus. aquis. nuisis. ces verbes se conjuguent ainsi: je suis Aimé ou Aimée, ils sont Aimés ou elle sont Aimées.

INDICATIF. PRÉSENT.

Je suis
Tu es
Il ou elle est
Nous commes
Vous êtes
Ils ou elles sont

aimée
ou
aimées.
ou
aimées.

IMPARFAIT.

J'étais aimé ou aimée, etc. PASSÉ DÉFINI.

Je fut aimé ou aimée, etc.

PASSÉ INDÉFINI. J'ai été aimé ou aimée, etc.

BASSÉ ANTÉRIEUR. J'eus été aimé ou aimée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimée, etc.

FUTUR.
Je serai aime ou aimée, etc.
FUTUR PASSÉ.

J'aurai été aimé ou aimée, etc. conditionnel présent. Je serais aimé ou aimée, etc. CONDITIONNEL PASSÉ.

J'aurais été aiméou aimée, etc.

J'eusse été aimé ou aimée, etc.

Sois aimé ou aimée, etc.

subjonctif, présent ou futur. Que je sois aimé ou aimée, etc.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé ou aimée, etc.

Que j'aie étéaimé ouaimée, etc. PLUS-QUE-PARFAIT.

Quej'eusseétéaiméouaimée&c. INFINITIF. PRÉSENT.

Être aimé ou aimée.

Avoir été aimé ou aimée. PARTICIPE PRÉSENT. Étant aimé ou aimée.

PARTICIPE PASSÉ.

Aimé, aimée, ayant été aimé ou aimée.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

On appelle neutres des verbes qui ne sont ni actifs ni possessifs.

Parmi les verbes neutres les uns se conjuguent avec avoir, les autres avec être.

151. — Ceux qui prennent avoir se conjuguent comme les quatres verbes que nous avons donnés pour modèles des conjugaisons (pages. 35 et suiv.).

152.—Ceux qui prennent l'auxiliaire être se conjuguent à leurs temps simples, comme les précédents encore; or, toute la différence est dans les temps composés, dont le participe est, comme celui du verbe passif, un véritable adjectif. Ces temps composés se conjugueront donc ainsi; je suis venu ou venue, ils sont venus ou elles sont venues, etc.

Nous conjuguerons le verbe sortir pour servir de modèle.

INDICATIF PRÉSENT.

Je sors.
Tu sors.
Il sort.
Nous sortons.
Vous sortez.
Ils sortent.

. IMPARFAIT.

Je sortais.
Tu sortais.
Il sortait.
Nous sortions.
Vous sortiez.
lis sortaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je sortis. Tu sortis. Il sortit. Nous sortimes. Vous sortites. Ils sortirent.

Passé indéfini.

Je suis
Tu es
Il ou elle est
Nous sommes
Vous êtes
Hs ou elles gont
Sortis
ou
sorties,

PASSÉ ANTÉRIEUR. Je fus sorti ou sortie, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.
J'étais sorti ou sortie, etc.
FUTUR.

Je sortirai.
Tu sortiras.
Il sortira.
Nous sortirons.
Vous sortires.
Ils sortiront.

FUTUR PASSÉ. Je serai sorti ou sortie.

CONDITIONNEL.

Je sortirais. Tu sortirais. Il sortirait. Nous sortirions. Vous sortiriez Ils sortiraient.

CONDITIONNEL PASSE.

Je serais sorti ou sortie, etc.

On dit aussi :

Je fusse sorti ou sortie, etc. IMPÉRATIF.

Sors. Sortons. Sortez.

SUBJONCTIF, PRÉSENT.

Que je sorte. Que tu sortes. Qu'il sorte. Que nous sortions. Que vous sortiez. Qu'ils sortent.

IMPARFAIT.
Que je sortisse.
Que tu sortisses.
Qu'il sortis.
Que nous sortissions.
Que vous sortissiez.
Qu'ils sortissent.

PASSÉ.

Que je sois sorti ou sortie. PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse sorti ou sortie.

INFINITIF. PRÉSENT.

Sortir.

PASSÉ.

Etre sorti ou sortie.

PARTICIPE PRÉSENT.

Sortant.

PARTICIPE PASSE

Sorti, sortie, étant sorti en sortie.

IMÉE,

É. 16e,etc.

rée,etc.

C. FUTUR.

ée, etc.

iée,etc.

iée,etc.

. née&c.

r•

Se.

aimé

S. ifs ni

avec

guent pour

onjus enompo-

passif, conju-

sont

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

On appelle pronominaux les verbes qui se conjuguent

avec deux pronoms de la même personne.

Les verbes pronominaux se conjuguent, dans leurs temps simples, et suivant la conjuguison à laquelle ils appartiennent, comme les quatre verbes que nous avons donnés pour modèles, c.-d. que se prepentir se conjugue sur finir, se méprendre, sur rendre, etc.

153.—Quant à leurs temps composés, ils se forment sans exception avec être, et se conjuguent comme les

temps composés de sortir.

En voici du reste un modèle dans le verbe pronominal s'emparer.

INDICATIF. PRÉSENT.

Je m'empare. Tu t'empares. Il s'empare. Nous nous emparons. Vous vous emparez. Ils s'emparent.

IMPARFAIT.

Je m'emparais. Tu t'emparais. Il s'emparait. Nous nous emparions. Vous vous emparies. Ils s'emparaient.

Passé Défini.

Je m'emparai.
Tu t'emparas.
Il s'empara.
Nous nous emparâmes.
Vous vous emparâtes.
Ils s'emparèrent.

Passé indéfini.

Je me suis Tu t'es	emparé
Il ou elle s'est Nous nous sommes	emparée.
Vous vous êtes Ils ou elles se sont	White Ou

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus emparé ou emparée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais emparé ou emparée, etc.

FUTUR.

Je m'emparera Tu t'emparera Il s'emparera Nous nous emparerons. Vous vous emparerez, Ils s'empareront.

FUTUR PASSÉ.

Je me serai emparé ou emparée, etc.

CONDITIONNEL PRÉSENT.

Je m'emparerais.
Tu t'emparerais.
Il s'emparerait.
Nous nous emparerions.
Vous vous empareries.
Ils s'empareraient.

CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me fusse emparé ou emparée, etc.

B. AUTO B. LANGE OF

AUX.

uguent

leurs

avons con-

orment ne les

onomi-

empa-

empa-

empa-

T.

empa-

IMPÉRATIF.

Empare-toi. Emparons-nous. Emparez-vous.

SUBJONCTIF. PRÉSENT.

Que je m'empare. Que tu t'empares! Qu'il s'empare. Que nous aous emparions. Que vous vous empariez. Qu'ils s'emparent.

IMPARFAIT.

Que je m'emparasse. Que tu t'emparasses. Qu'il s'emparât. Que nous nous emparassions. Que vous vous emparassiez. Qu'ils s'emparassent. PASSÉ.

Que je me sois emparé ou emparée, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse emparé ou emparée, etc. INFINITIF PRÉSENT.

S'emparer.

PASSÉ.

S'être emparé ou emparée.

S'emparant.

PARTICIPE PASSÉ. Emparé, emparée, s'étant emgaré.

CONJUGAISON DESVERBESIMPERSONNELS.

On appelle impersonnels les verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier.

Les verbes impersonnels aussi se conjuguent, selon la terminaison de leur infinitif, sur l'une ou l'autre des quatre conjugaison: neiger se conjugue sur chanter: falloir sur recevoir. etc.

INDICATIF. PRÉSENT.

Il faut.

IMPARFAIT.

Il fallait.

PASSÉ DÉFINI.

Il fallut.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a fallu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut fallu.

FUTUR.

Il faudra.

a. Yutur Passé.

Il aura fallu.
CONDITIONNEL PRÉSENT
Il faudrait.

GONITIONNEL PASSÉ.

Il aurait fallu.

On dit aussi :

Il eût fallu.

SUBJONCTIF. PRÉSENT.

Qu'il faille.

IMPÉRATIF.

Qu'il fallût.

PASSÉ.

Qu'il ait fallu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût fallu.

INFINITIF. PRÉSENT.

Falloir.

PARTICIPE PASSÉ. Fallu.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

154.—Le participe, comme nous l'avons dit, est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif; il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le régime: des enfants AIMANT Dieu, des enfants AIMES de Dieu; ce général ayant vaincu l'ennemi...; il tient de l'adjectif, en ce qu'il donne des qualités aux personnes ou aux choses, ou qu'il en marque l'état: un voyageur fatigué, une maison mal BATIE.

155.—Le participe présent exprime une action qui se fait présentement, ou qui se faisait autrefois: le so-less ECHAUFFANT la terre la vivifie; on voyait l'ennemi FUNANT dévant nos soldats. C'est parce que ce participe exprime l'action dans le moment où elle était présente, qu'on l'appelle participe présent.

156.—Tous les participes présents se terminent par ant, et sont invariables, c.-à-d. qu'ils n'ont ni pluriel ni féminin.

157.—Le participe passé est ainsi appelé parce qu'il exprime des actions passées: j'ai LU, j'avais CHANTÉ, des que j'eus TERMINÉ.

Le participe passé est variable, c.-à-d. qu'il est susceptible de prendre le genre et le nombre, comme chanté, chantée, fini, finie; chantés, chantées; finis, finies. Mais les règles qui en déterminent l'accord avec les noms ne peuvent, à cause de leur étendue et de leurs difficultés, trouver place que dans la seconde partie de la grammaire.

158.— Cependant nous dirons des à présent que tout participe qui ne se combine avec aucun auxiliaire est un véritable adjectif, et qu'il en suit la règle. Il faut donc écrire avec accord : un fils CHÉRI de sa mère, une demoiselle CHÉRI E de son père, des couplets CHANTÉS avec goût, des romances CHANTÉES avec accompagnement.

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

159.—L'adverbe, amsi appelé parce qu'il se met le plus souvent près du verbe, est un mot invariable dont la fonction est de modifier, soit un verbe, soit un adjectif, soit un autre verbe. Par cette expression modifier, on veut dire que l'adverbe exprime quelque circonstance relative au verbe, comme, par exemple, la manière dont l'action a été faite: il travaille Assidument et attentivement; dans quel temps: il arrivera aujourd'hui ou demain, etc., etc. Il modifie l'adjectif en ce qu'il élève ou atténue la qualité exprimée par cet adjectif: il est très-aimable, il est trop sévère, elle est peu instruite, Néron était excessivement méchant; quelquesois aussi il modifie un autre adverbe: il s'est exprimé très convenablement; il voyage moins fréquemment etc.

Voici quelques adverbes: autrefois, aujourd'hui, demain, bientôt, prudemment, parfaitement, bien, mal, ici, là, dessus, dessous, beaucoup, moins, trop, assez,

oui, non, nullement, etc.

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

160.—La preposition est un mot invariable qui, ainsi qu'on l'a déjà vu, sert à exprimer les divers rapports qui existent entre les mots, c.-à-d. les circonstances de temps, de lieu, de but, de cause, de moyen, d'ordre, etc.

Quand je dis, j'ai vécu PRÈS de deux ans DANS des pays chauds, Pour remettre ma santé dérangée PAR un travail excessif, j'énonce quatre circonstances que je ne puis rendre qu'avec le secours de quatre prépositions: lo une circonstance de temps (deux ans), exprimée à l'aide de la préposition près de ; 20 une circonstance de lieu (pays chaud), exprimée à l'aide de la préposition

est un de l'adification enfants mi...; il tés aux

at: un

ion qui
le soennemi
erticipe
résente,

ent ,par pluriel

e qu'i/ Han'ré,

st suschanté, s. Mais ioms ne icultés, nmaire. nt que exiliaire

Mère, CHAN-COmpadans; 30 une circonstance de but (pour remettre ma santé), exprimée à l'aide de la préposition pour; 40 la cause du dérangement (un excès de travail), exprimée à l'aide de la préposition par.

Du complément ou régime des prépositions.

On appelle complément ou régime d'une préposition le mot qui la suit et qui lui est nécessaire pour en compléter la signification.

En disant ces hommes se sont mal conduits envers, j'énonce une idée complète; mais, si j'ajoute l'expression vous, ce mot vous complète cette idée, et prend

pour cela le nom de complément.

Remarque. — On distingue qu'im mot invariable est préposition en ce qu'il peut toujours être suivi d'un nom ou d'un pronom : avec vous, sur lui, dans la maison,

excepté mon oncle, parmi ces personnes, etc.

161. — Voici nos prépositions: à, près, attendu, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, devant, durant, en, entre, envers, excepté, hormis, hors, malgré, moyennant, nonobstant, outre, par, parmi, pendant, pour, quant à, sans, sauf, selon, sous, suivant, sur, touchant, vers, vis-à-vis, voici, voilà, vu.

Mais nous avons un grand nombre de termes qui, à l'aide des mots à, de, ont le même caractère que la préposition, et qu'on nomme locution prépositives; tels sont, au-devant de, près de, au-dessus de, en dehors de,

jusqu'à, eu égard à, par rapport à, etc.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

162.—La conjonction est le lien qui unit et attache un

membre de phrase à un autre membre.

Cette phrase, mes dispositions étaient failes LORSQUE vos ami arrivèrent; MAIS je ne pus les accompagner, CAR je fus subitement pris d'un violent mal de tête, est composée de quatre membres unis entre eux, et formant un tout à l'aide des conjonctions lorsque, mais, car.

emettre ma eur ; 40 la , exprimée

ttions.

préposition r en com-

uits envers, e l'expres-, et prend

ariable est d'un nom la maison,

attendu,
, derrière,
té, hormis,
utre, par,
selon, sous,
voild, vu.
nes qui, à
ne la prétives; tels
dehors de,

attache un

s LORSQUE impagner, de tête, est et formant car. 163.—Voici quelques-unes de nos conjonctions: car, comme, et, ni, mais, or, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois, quand, lorsque, si, sinon.

164.— Lorsqu'une conjonction est formée de plusieurs mots, elle prend le nom de locution conjonctive: tels sont, de même que, ainsi que, parce que, attendu que, vu que, de sorté que, etc.

CHAPIT

DE L'INTE DE TIO

165.—L'interjection est u qui nous échappe, pour ainsi dire, lorsque nous commes subitement affectés de quelques sentiments.

Voici les interjections les plus usitées et leur emploi.

Ah! hélas! aie! marquent la douleur.

Ah! que je souffre! HELAS! ayez pitié de moi! Aie! s'emploie seul, et au ressentiment d'une douleur subite.

Ah! marque aussi la joie, l'admiration :

AH! quel plaisir! AH! quel beau monument!

Ha! ho! marquent la surprise:

Ha! vous voilà! Ho! que me dites-vous là!

Fi! fi donc! marquent l'aversion:

Quelle conduite! FI! FI DONC!

Paix! chut! marquent le silence.

Hola ! he ! hem ! servent à appeler.

Hé bien! ou eh bien! marquent l'interrogation ou l'exhortation:

He bien! qu'attendez-vous 2—En bien! travaillez donc.

CHAPITRE XI.

REMARQUES PARTICULIÈRES.

166.—Il y a une foule de mots qu'on appelle primitifs, parce qu'ils ont servi à en former d'autres qu'on appelle dérivés. Ainsi, des primitifs plomb on a fait plomber, plombier, plomberie; -de sens on a fait sensation, sensé, sensible, etc.; - de tapis, récit, on a fait tapisser, riciter ;-de déput, repos, on a fait débuter, reposer.

Ces dérivés indiquent l'orthographe de leurs primitifs. En effet, tapisser, apprend qu'il faut écrire tapis avec s;

réciter, débuter, annoncent un t, dans récit, début.

167.—Quand, avant p ou b, la prononciation semble demander un n, il faut mettre un m: combien, embarras, complets, rompre. Il n'y a d'autres exceptions que bonbon, bonbonnière, embonpoint.

168.—La réduplication des consonnes a lieu dans

les mots qui commencent par;

Oc, excepté oca, ocre, oculaire, oculiste. Ar excepté afin, Afrique. Er, excepté éfaufiler, éfourceau. Dir, or, sur, sans exception.

169.—On écrit en commençant par une majuscule : lo le premier mot de toute phrase, de tout vers, de tout Le sommeil est l'image de la mort. aliéna.

Je chante ce héros qui régna sur la France. Et par droit de conquête et par droit de naissance.

20 Le premier mot d'une phrase qui vient après un point: Le vice est hontenx. La vertu est aimable.

30 Après deux points, mais seulement lorsqu'on rapporte les paroles de quelqu'un: voici les dernières paroles de César: Et vous aussi, o mon fils!

40 Les noms d'hommes et ses prénoms: Voltaire,

Jean-George Rousseau, Pierre Corneille.

50 Les noms propres : la France, les Alpes, etc.

Des signes orthographiques.

170 .- Outre les accents, dont il a été parlé; page 4, nous avons encore cinq signes orthographiques, qui sont. l'apostrophe, la cédile, le tréma, le trait d'union et la 😿 parenthese.

171.—L'apostrophe (') marque la suppression d'une

on a fait a fait sen-, on a fait it débuter,

s primitifs.

vis avec s;

but.

tion semble bien, emexceptions

iieu dans

majuscule : s, de tout

t après un ble. ¡u'on rapnières pa-

Voltaire,

ate i

page 4, qui sont.

ion d'une

des voyelles, a, e, i. On ne l'emploie qu'avant une voyelle ou un h muet : l'ami, l'enfant, s'il vient, l'heure, etc.

172.—La cédille (,) se met sous le c, quand il est avant a, o, u, mais seulement lorsqu'il doit avoir le son de s: façade, façon, reçu!

173.—Le trémá (...) est en double point qui se met sur une des voyelle séparément de la voyelle qui dit : naif, Saul, aigue On écrit avec le trema paien, paienne; du sans le trena, payen, payenne.

174.—Le trait d'union (-) sert à unir les parties d'un même mot, comme vis-à-vis, peut-être, quelques-uns, Boulogne-sur-Mer.

On le met encore: 10 entre le verbe et le pronom, quand ce pronom est près le verbe, et qu'il en est le sujet ou le régime: viendras-tu, apporte-le; si le verbe avait deux régimes exprimés par des pronoms, il faudrait deux traits d'union: donne-le-moi.

20 Avant ou après la partielle ci et l'adverbe là, lorsqu'ils sont intimement liés au mot précéeent ou suivant : celui-là, ci-dessus, là-dessous.

30 Entre les parties d'un adjectif de nombre composé, quand chacune de ces parties est inférieure à cent: vingt-quatre, quatre-vingt-cinq, cent trente-six mille.

175.—La parenthèse sert à renfermer quelques mots, une note, qui forme un sens distinct et séparé de la période où elle est insérée, pour y jeter quelque clarté.

A ce choc (et j'en frémis encore), le vaisseau s'entr'ouvrit et disparut à tout jamais.

CHAPITRE XII.

DU NOM.

176.—Il y a des noms qui ont les deux genres; voici les plus usités:

177.—AIDE est féminin lorsqu'il signifie secours, assistance: vous trouverez en lui une aide prompte et assurée. Il est du masculin, lorsqu'il représente celui qui travaille sous les ordres d'un autre: un aide de camp, un aide chirurgien.

178.—AIGLE, OISEAU, est masculin: un grand aigle.
AIGLE, terme d'armoirie, est féminin: les aigles impériales. les aigles romaines.

179. -- Amour est masculin au singulier, et féminin

au pluriel: un vif amour, les premières amours.

180. — Délice et orgue sont du masculin au singulier, et du féminin au pluriel : c'est un délice, quel délice ! L'étude fait ses plus chères délices, fait toutes ses délices ; un orgue excellent, des orgues portatives.

181.—ENFANT est masculin s'il représente un garcon : un joli enfant. Il est du féminin s'il se dit d'une

fille: quel charmante enfant! la pauvre enfant!

182.—Exemple est masculin dans toutes ses acceptions: les bons exemples eonduisent plus efficacement à la vertu que les préceptes; ce maître d'écriture fait de beaux, de jolis exemples à ses élèves. (ACAD.)

183.—GENS veut au féminin les adjectifs qui le précèdent, et au masculin ceux qui le suivent : ce sont de fines gens, voilà des gens bien fins ; quelles gens!

184. HYMNE, chant d'église, est du féminin : une belle hymne ; dans ses autres acceptions, il est du mas-

culin: un hymne national. (ACAD.)

185. ORGE est du féminin: de belle orge, de belles orges, excepté dans ces deux expressions: orge perlé, orge mondé. (ACAD.)

De certains noms considérés sous le rapport du pluriel.

186.—Quoique en général les noms propres ne s'emploient guère qu'au singulier, il est quelques cas cependant où ils expriment des idées de pluralité, comme quand nous disons les deux Rousseau, les deux Corneille, etc.

Mais ils ne prennent la marque du pluriel que quand ils sont employés comme nous communs, c.-à-d., lors-qu'on les donne à des personnes qui ressemblent par le mérite, les vertus ou les vices à ceux qui les ont portés.

celui qui le camp,

rd argle. les impé-

t féminin

nu singul délice! ses déli-

un gardit d'une !

s accepacèment e fait de

le présent de s: n: une

du masde belles

e perlė,

port

e s'emcepene quand e, etc. e quand ., lorspar le portés. On écrira donc sans le signe du pluriel, les deux Cicéron ne se sont pas également illustrés, les deux Rousseau se sont rendus célèbres, parce que ces noms Cicéron et Rousseau représentent les personnes mêmes ainsi appelées.

187.—Et on écrira avec le signe du pluriel, les Alexandres, les Césars, les Napoléons, les Cicérons seront toujours rares, c. à d. des houmes semblables à

Alexandre, à César, à Napoléon, à Cicéron.

188.—Les mots d'une nature invariable, tels que les si, les car, les oui, les non, etc., ainsi employés sous la forme du nom, ne prennent pas la marque du pluriel. Il faut y joindre les noms des notes de musique qui composent la gamme : des ut, des ré, des mi, etc.

189.—Lorsque deux nome sont unis par de, comme dans gâteau d'amande, siron de groseilles, l'Académie met indifféremment le second au singulier ou au pluriel: pavillon couvert d'ardoise, maion de brique ou de briques, compote de poires, de pommes, graine de chou, huile d'amande, pâte d'amandes, etc. (ACAD.)

Des noms collectifs.

190.—On appelle collectifs des noms qui, tout étant au singulier, expriment une collection, c.-à-d. un certain nombre d'objets; tels sont, une multitude, une foule, une infinité, une troupe, une quantité, un grand nombre, etc.

On en distingue de deux sortes : les collectifs gené-

raux et es collectifs partitifs.

191.—On appelle collectifs généraux ceux qui expriment un certain tout, et collectifs partitifs ceux qui n'expriment qu'une partie. Quand je dis, le nombre des personnes invitées était de vingt, ce collectif le nombre est général, parce qu'il exprime la totalité des personnes invitées : un grand nombre de personnes invitées à ce bal ne s'y présentèrent pas ; ici ce même collectif nombre est partitif, parce qu'il n'exprime plus la totalité, mais seulement une partie des personnes invitées.

192. - Remarque. - En général, un collectif précédé

de un, une est partitif: une foule, une infinité, une

quantité.letc.

Il amporte de s'approprier cette distinction, attendu que le collectif général est le mot essentiel de la phrase, c.-à-d. celui auquel se rapportent l'adjectif, le pronom, le verbe et le participe ; tandis que le collectif partitif n'y a aucune importance, sa valeur correspondant toujours à l'un des adverbes peu, beaucoup.

Ex.-La multitude des curieux fut refoulée par las troupe, qui ouvrit un passage au roi. Le la multitude signifiant la totalité, est un collectif général; or, le verbe fut et le participé refoulée se rapportent à ce collectif

et non au mot curieux.

Une mullitude de femmes se trouvaient mélées aux perturbateurs, c.-a-d. beaucoup de femmes : or, multitude étant un collectif partitif, se trouvaient et mêlées s'accordent non avec ce collectif, mais avec le nom femmes, qui le suit.

193 .- Le collectif la plupart et les adverbes peu, beaucoup, assez, trop, moins, etc.: expriment toujours un seus partitif; la plupart de ses amis l'abandonnent;

peu de soldats ont suffi pour rétablir l'ordre.

Des noms composés.

194.—On appelle noms composés ceux qui se forment de plusieurs parties ; tels sont corps de garde, avant-scène.

195.—1re REGLE.—Un nom composé de deux noms immédiatement suivi l'un de l'autre, prend la marque du pluriel aux deux parties composantes:

pi

Un chef-lieu, des chefs-lieux: une malle-poste, des malles-vostes; une rose-pompon, des roses-pompons; un

chou-rave, des choux-raves, etc.

Excepté un appui-main, des appuis-main, c.-à-d. des appuis pour la main. Un Hotel-Dieu, des Hotels-Dieu, c.-à-d. des hôtels de Dieu. Un breche-dents, des breche-dents.

Becfigue, qui faisait autrefois exception, s'écrit au jound'hui en un seul mot : un becfigue, des becfigues. (ACAD.)

ité. une attendu phrase. pronom. titif n'y toujours

par las ultitude: e verbe collectif

ées aux multimêlees le nom

es peu, toujours nnent;

se forgarde,

t noins inarque

te, des rs; un

-d. des -Dieu, s, des

it aufigues.

196.—2me REGLES—Un nom composé de deux noms unis par une préposition ne prend la marque du plurief qu'eu premier des noms.

Un ver à soie, des vers à soie; un chef-d'œuvre, des chefs-d'attore; un pot-de-vin, des pots-de-vin ; un cul-

de-sac, des culs-de-sac, etc.

Excepté un coq-a-l'ane, des coq-a-l'ane; un med-aterre, des pieds-à-terre ; un pot-au-feu, des pot-au-feu ; un tête-à-tête, des tête-à-tête; un vol-au-vent, des volau-vent.

Remarque: - Quoique au pluriel ces noms soient invariables, les adjectifs qui pourraient s'y rapporter prendraient un s : de fréquents tête-à-tête, d'excellen

pot-au-feu.

197.—3me REGLE.—Un nom compose d'un nom et d'un adjectif prend la marque du pluriel à ses deux parties : une claire-voie, des claires-voies ; un coffre-fort, des coffres-forts ; une belle-mère, des belles-mères; une plate-bande, des plates-bandes.

Excepto des terre-pleins, c -à-d. des lieux pleins de

terre ;

Des chevau-légers (autrefois compagnie de caralerie) ; Des blanc-seings, c.-a-d. des seings, des signatures en blanc ;

Grand' mère, grand' tunte, grand' messe; ce sernier

fait aussi grande messe, grandes messes, (ACAD.)

198.—4e REGLE.—Un nom composé d'un nom joint à un verbe, ou à un adverbe, aut à une préposition, ne prend la marque du pluriel qu'à sa partie variable, c.-a-d. au nom.

Une arrière-boutique, une avant-scenze des arrière-

boutiques, des avant-scenes.

Mais souvent le pluriel se détermine moins par l'à ticle que par l'idée que présente le nom par lui même.

On écrira done, parce qu'il y a de la pluralité dans l'idée : Un tire-bottes, un cure dents. un essuie-mains, c.-à-d. objets qui servent à tirer les bottes, à curer les deuts, à essuyer-les mains.

Une garde-robes, c.-a-d une chambre ou l'on garde

les robes.

199. Mais il faut écrire sans s, parce qu'il y a unité

dans l'idee, un ou des coupe-gorge, c.-à-d. lieux ou l'o coupe la gorge, et non les gorges. Un outpes cour cour, c.-a-d. douleurs qui crèvent le cour, et non les cours. UN ou DES porte-drapease c.-à-de ceux mai portent le drapeau, et non les drapeau. Un ou des es cous. Un à-compte, des à compte, cat de une fomme es sommes données sur an compte.

parties un present de present la marque de pluntel à marque de pluntel à marque de pluntel à marque de pluntel à marque des passe-partout ;

Des on die Le put dire.

CHAPITRE XIII.

DE L'ARTICLE.

201 .- On fait usage de l'article du, des, de, la, avant nom auquel on veut donner un sens partitif: voilà bu pain, DE l'eau, DES cerises, etc., c.-à-d. me certaine quantité de pain, d'eau, de cerises, etc.

202.—Cependant, si le nom est précédé d'un adjectif. l'article se remplace per de : voilà DE jolis enfants, DE beaux jardins, DE beau blé. DE belle avoine, DE bon

vin. D'excellent pain, etc.

203.—Remarquons que si l'adjectif fait partie d'un nom compose, comme dans belle mère, beaux père, petits pois, etc. : ou si tel adjectif joint à un nom en fait pour ainsi dire un nom composé, comme dans jeunes gens, jeunes personnes, grand homme, beau temps eau monde, bon temps, muuvais temps, etc., il faut monde, con temps, nouvelle confe, DES belle de nir l'article : il y a DES beaux-pères, DES belle de virgies de virgies qui valent de véristles peres, de vraies DES jeumes gens et jeunes personaes pas l'étude : afoir Du géau temps, Du mauvais po fréquenter la société DU beau monde.

2001 Remarque. Ne dites pas montre tabatière En argent table En marbre, maison En

mais montre D'or, tabatière D'argent, table, DE mare, maison DE bois etc. Le sentiment de l'Académie est que deux noms, dont le dernier exprime la matière qui entre dans le premier, s'unissent par de et non par en.

CHAPITRE XIV.

DE L'ADJECTIF.

10 De l'accord de l'adjectif.

205.—Un adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : un père instruit, une mère instruite, des enfants aimables.

201 .- Cependant il faut mettre au singulier l'adjectifse rapportant aux pronoms nous, vous, lorsque ces pronoms ne représentent qu'une seule personne : mon fils, vous serez Recherché si vous êtes instruit; nous soussigné maire de Lyon; nous préfet de la Seine.

207.—Si l'adjectif se rapporte à plusieurs noms ou à plusieurs pronoms, il se met au pluriel; le père et le fils PRUDENTS, la mère et la fille VERTUEUSES.

208.—Et si les momesou les pronoms sont de différents genres, l'adjectif se met au masculin : le frère et la sœur sont Polis.

EXCEPTIONS.

209 .- 1re exception .- Un adjectif se rapportant à plusieurs noms pe decordent du avec le dernier

10 Lorsque ces noms sont synonymes, c.-a-d. lorsqu'ils ont peu-près la même signification : cet dève apporte d'ins ses devoirs un zele, une assiduité bien ETONNANTE, Ou une Assidwitt, un zele, bien Etonnant; vous eumes pendant quelques jours un souci, une ANXIETE, une INQUIETUDE MORTEBAE.

Dans ce cas, l'adjectif se met au singuijer, parce qu'il n'y a qu'une seule idée, c'est le désir, le besoin de

la, avant tif: roilà certaine

ES OFFICE OF

t non les

ceux mai

n ou des u, et non ide fomme

a marque

un adjecs enfants, , DE bon

artie d'un re, petits fait pour res gens, psz reau

mieux feire ressentir la chose dont on parle, qui fait qu'on insiste ainsi, qu'on la reproduit sous un autre mot.

210.—Il en serait de même de l'accord du relatif lequel, laquelle, et le verbe en rapport avec plusieurs noms synonymes; on dirait: c'est an homme d'une vo-Lonté, d'une force de caractère à laquelle tout doit céder; il a une adresse, une dextérité qui le REND propre à tous les exercices du corps.

211.—20 Lorsque les noms sont unis par la conjonction ou : il faut une FORCE ou une ADRESSE bien RARE pour sortir de cette difficulté. Ce qui motive ici le gulier, c'est que la conjonction ou exclut l'un des noms; en esset, la phrase ne dit pas qu'il faut une force et une adresse réunies, mais seulement l'une ou l'autre.

212.—2me exception.—Les adjectismu, demi, excepté, supposé, compris, passé, placés avant les noms sont invariables: NU-tête, DEMI-heure, EXCEPTÉ ces dames, supposé telle circonstance, sa terre s'est vendue cent mille francs, compris y compris, non compris sa maison de campagne; passé cette épôque, vos reclamations ne seront pas admises. Une raison d'harmonie seule a donné lieu à ces exceptions. Mais ces mêmes mots, placés après les noms, s'accordent avec ces noms, parce qu'alors il y a ellipse du mot étant: la tête nues es dames exceptées, cette circonstance supposée, etc.; c.-à-d. la tête étant nue, ces dames étant exceptées.

213.—Remarque.—Demi, après un mot, reste toujours au singulier, parce qu'il ne s'agit que de la moitié d'une seule chose : quatre heures et prinz. Cet adjectif ne se met au pluriel que quand il s'emploie comme nom : dans la nuit, j'ai entendu sonner deux heures et plusieurs DEMIES.

Des adjectifs déterminatifs.

214.—De tous les adjectifs de nombre, il n'y a que vingt cent, et mille qui soient susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt et cent prennent un s, lorsqu'il y a plusieurs fois vingt ou cent, et lorsqu'ils ne sont point suivis d'un

e, qui fait tre mot.

du relatif c plusieurs d'une vo-ELLE tout TÉ qui le

a conjoncbien RARE ici le Mdes noms: ce et une

demi, exles noms ces dames, » ndue cent 18 sa maiclamations ie seule a mots, plaoms, parce nue ces tc. ; c.-à-d.

ours au sineule chose: el que quand sonner deux

n'y a que prendre -la "

a plusieurs suivis d'un

autre nombre: on écrit donc avec s, quatre-vingue hommes, deux CENTS francs, et sans s, quatre-vingttrois hommes, deux CENT quatre francs.

215. Cependant, si vingt et cent ne sont pas des abréviations des nombres ordinaux vingtième, centième, ils ne prennent dans aucun cas le signe du pluriél, parce qu'alors il n'y a qu'une seule chose exprimée. Quand je dis, ce passage est au chapitre quatre-VINGT, cette découverte se fit l'an huit CENT, je ne parle que du seul chapitre quatre-vingtième, que de la seule année huit centième. Ce serait différent, si je disais l'ouvrage se divise en quatre-VINGT chapitres; de telle époque à telle autre, il y a huit cents ans.

216.—Mille s'orthographie des trois manières sui vantes:

10 Mir, lorsqu'il est question du millésime, c.-à-d. de la date ordinaire des années : la révolution de MIL huit cent trente s'est opérée en trois jours. Rien pe peut justifier la bizarrerie de cette orthographe.

20 MILLE, pour signifier dix fois cent: dix MILLE hommes, deux MILLE francs ; dans ces deux cas, écrivez

toujours sans s.

30 MILLE, au singulier, MILLES, au pluriel, pour exprimer une mesure itinéraire, c.-à-d. une longueur de chemin; ce cheval a parcouru trente MILLES en deux heures. 217. MEME est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif lo quand il est avant le nom : voici les MEMES hommes ; 20 quand il est après un pronom ou un seul nom: ils vinrent EUX-MEMES; ses ennemis MEMES l'estiment.

Même est adverbe dans deux cas : 10 lorsqu'il est après un verbe, et qu'il n'est point précédé de l'article : leurs occupations durent tout le jour, ils travaillent MEME la nuit; 20 lorsqu'il est près plusieurs noms: les riches, les princes, les rois MEME ont des peines. Ici même signifie aussi.

218.—Quelett est assujetti à trois règles :

Lorsqu'il est suisi d'un verbe, il s'écrit en deux mots, et quel s'accorde avec le nom auquel il se rapporte : QUELE QUE soient ses moyens, QUELLE QUE soit sa

3 773338

fortune, seul il grand de la regione d'une telle entreprise.

20 Quand quelque est avant un nom, il s'écrit en un seul mot, et s'accorde avec le nom : nous ne vimes que QUELQUES personnes ; QUELQUES avis qu'ou lui donnat, il les repoussait. Ici quelque exprime un nombre vague, une quantité indéterminée.

30 Et si quelque est avant un adjectif immédiatement suivi de que, il est invariable, parce qu'alors il correspond a la conjonction quoique : QUELQUE difficlles que soient ses questions, il les résondra; QUELQUE pressés,

QUE que rusés qu'ils soient.

Renarque.—Si l'adjectif qui suit quelque n'est pas immédiatement suivi de que, quelque alors est regardé comme adjectif. QUELQUES grands hommes que possède les autres nations, sur ce point la France n'a rien à leur envier.

Tour est adjectif ou adverbe.

Il est adjectif et s'accorde, quand il est avant un nom, ou qu'il exprime la totali c des personnes ou des choses: Toute ame est capable de quelques vertus, ils sont Tous absents, ses enfants sont Tous aimables, c.-à-d. sont aimables tous sans exceptions les demoiselles de vos frères sont Toutes instruites, c.-à-d. toutes sans exception.

Tout est advers, quand il signifie tout à fait ou quoique; alors il est assujetti aux deux regles suivantes:

p

80

no

ad

si

pr

tra

doi

son

les

To Tout, adverbe, raste invariable quand il est avant un adjectif qui commence par une voyelle, ou un h muet: elle est Tout endormie, Tout heure et est sont Tout endormies, Tout heureuses.

To Tait, adverbe, prend stanmoins le genre et le nombre, mais alors il faut ces deux circonstances réunes: lo qu'il soit avant un adjectif féminin; 20 que cet adjectif compence par une consonne ou un h'aspiré: elle restèrent roures saisies, roures honteuses. Ici c'est une concession faite à l'harmonie: l'oreille, en effet ne supporterait fidère, elles restèrent rour saisies, rour honteuses.

une telle

rit en un Imes que i donnât, jectif qui inée.

diatement il corresciles que cressés,

mmédiatee adjectif. ns, sur ce

un nom,
choses:
ont Tous
à-d. sont
de vos
sans ex-

fait ou gles sui-

h muet:

re et le ces réuque cet saspiré : ses. Ici reille, en raisies.

CHAPITRE XV.

DU PRONOM.

220.—Soi, pronom de la troisième personne du singulier, se dit des personnes et des choses; mais il faut remarquer qu'on ne l'applique aux personnes qu'autant qu'elles sont exprimées par un terme vague, indéterminé, comme on, chacun, nul, quiconque, pas un, personne, etc.; chacun travaille pour soi; ou après un infinitif: PRENDRE garde à soi. On peut toujours le dire des choses: un bienfait porte sa récompense en soi; les remords que le crime traîne après soi; de soi le vice est odieux.

221.—Le, la, les, se rapportent ou à un nom, ou à un adjectif, ou à un rerbe.

En rapport avec un nom, ils n'en prennent le gent et le nombre qu'autant que ce nom est déterminé. Un nom propre est toujours déterminé; un nom commun ne est que quand il est précédé de l'article ou de l'un des déterminatifs mon, ton, cc, cet, etc.)

Est-ce rous vi êtes Julie? - Je LA suis.

Etes-vous LA MERE de cet enfant? - Je ne LA suis pas. - Etes vous sa TANTE? Je LA suis.

Mais à ces questions êtes-vous MERE? êtes-vous sœurs ? il faut répondre sans faire accorder le pronoms, je le suis, nous ne le sommes pas, parce que ces nons mère, sœur, n'étant point déterminés, deviennent adjectifs.

20 En rapport avec un adjectif, ils prennent l'accord, si cet adjectif fait la fonction d'un nom, c.-à-d. s'il est précèdé de l'article, ou de l'un des déterminatifs mon, ton, ce, cet, etc. Etes-vous LA MALADE que j'ai déjà traitée? Je LA suis.

Et à cette question, Mesdames, êtes-vous MALADES? on doit répondre, sans faire accorder le pronom nous Le sommes, nous ne LE sommes pas, parce que l'adjectif malades n'est pas terminé.

222.— Celui-ci, celle-ci, ceci, se disent des objets les plus rapprochés de la personne qui parle; celui-ld,

celle-là, cela, des choses les plus éloignées; je préfère CELLE-CI à CELLE-LA; Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent; CELUI-CI (Démocrite)

riait toujours, CELUI-LA pleurait suns cesse.

223.—Un pronom possessif n'est régulièrement employé que quand il se rapporte à un nom précédemment énoncé dans la même phrase: voilà vorre bien, voici le Nôtre. N'imitez donc pas ce style trop fréquemment barbare du commerce: j'ai reçu la vôtre, conformez-vous à la Nôtre (1).

224.—Qui, précédé d'une préposition, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées; la dame A

Qui je parle, bois AdQui je compte mes peines.

225.—DONT marque la relation: l'affaire DONT je vous ai entretenu, la maladie DONT il est mort.

226.—D'où marque plus spécialement le lieu: le

pays d'où je viens ; le péril d'où l'on ma sauvé.

227.—Mais quand il s'agit de l'origine des personnes, il faut préférer dont à d'oû : la famille DONT elle sort, le héros DONT elle descend. (ACAD.)

228.—CHACUN demande à être suivi tantôt de son.

sa, ses, tantôt de leur, leurs.

229.—Chacun est suivi de son, sa, ses, dans deux cas :
10 Lorsqu'il n'y à point de pluriel énoncé : remettez à chacun sa part ; 50 lorsqu'il est précédé d'un pluriel, et qu'il se trouve après le régime direct : remettez ces livres, chacun à sa place ; ils apportèrent des offrandes, chacun selon ses moyens. (Acad.)

230.—Chacun exige leur, leurs, dans deux cas:

10 Lorsqu'il précède le régime direct, ou que le verbe n'a point de régime : donnez-leur à chacun LEUR part : ils ont rempli chacun LEUR devoir.

20 Lorsque le verbe n'a point ou ne saurait avoir de régime direct; ces trois généraux commandaient alternativement chacun LEUR jour. (ACAD., au mot jour.)

⁽¹⁾ No dites pas non plus, j'ai regu votre honorée, mais simplement votre lettre; vous gagnerez en régularité plus que vous ne perdrez en courtoisie; ou, tout au moins, dites votre honorée lettre.

préfère étaient mocrite)

ent emscédem-LE *bien*, réquem-RE, *con-*

dit que

person-

de son,

eux cas : emettez pluriel, ttez ces frandes,

que le LEUR

voir de ent alot jour.)

simpleque vous honorée Il s'en sont allés chacun de LEUR côté: (ACAD., au mot chacun (1).

231.—L'UN ET L'AUTRE signifie une personne et une autre personne, ou un objet et un autre objet : apportez L'UN ET L'AUTRE s'emploie rour exprimer la réciprocité : ils s'aident, ils s'aiment L'UN L'AUTRE.

Mais la réciprocité n'autorise pas à supprimer la préposition qu'exige le verbe par lequel ce pronom peut être régi. Il faut donc dire, ils se nuissent l'un a l'autre, ils se succèdent l'un a l'autre, etc., et non ils se succèdent, ils se nuisent l'un l'autre.

233.—On, quoique ordinairement du masculin et du singulier, désigne dans quelque circonstances si précisément une femme, qu'alors il est féminin: On n'est pas toujmirs Jeune et Belle; quand on est douce et PRÉVENANTE, on obtient tout de son mari.

234.—On peut aussi se prendre dans une idée de pluralité, mais seulement avant un nom, et à l'aide de l'article des : on n'est pas DEE esclave pour essuyer de si mauvais traitements. (ACAD.) (2)

235.—On dit quelquesois l'on pour on, et particulièrement après et, si, ou. Mais on a été trop loin en en saisant une lor absolue: l'Académie dit aussi souvent si en, et ou, que si l'on, et l'on.

(1) Les principes de Girault-Duvivier et de M. Chapsal sont en contradiction avec ces exemples de l'Académie... L'opinion de ces grammairiens est que chacun, précédé d'un pluriel, prend son, sa, ses, quand il n'a pas de régime direct; ils disent donc, ils ont opiné d chacun d son tour

Mais, ontre que l'Académie est osposée à ce principe, voyez la bizarrerie inexplicable qui en résolté; nous disons et nous devons dire, nous vivons chacun en norme particulier, vous vivez shacun de votre côté, en mettant les adjectifs possessifs notre et votre en relation avec les sujets nous, vous; puis on voudrait nous faire dire, ils vivent chacun de son côté, en mettant l'adjectif possessif en relation, non avec le sujet ils mais avec chacun. Peut-il en être ainsi?

(2) l'Académie rejette donc ce principe de M. Chapsal, que quand le sens de on indique évidemment qu'il désigne plusieurs personne (ce qui arrive blen souvent), l'adjectif et le participe que s'y rapportent prennent la marque du pluriel.

CHAPITRE XVI.

DU VERBE.

10 Du sujet.

Nous avons yu qu'un verbe ayant plusieurs sujets se

met au pluriel : mon frère et ma sœur jauent.

236 .- Cependant, quoiqu'il y ait plusieurs sujets, le verbe reste au singulier lorsque ces sujets sont synonymes : une équité, une prebité intacte PAIT le simd de son caractère. Dans tous les ûges de la vie, l'amour du travail, le goût de l'étude Est un bien.

237,—Remarque.—Entre les expressions symplymes, il ne faut pas se servir de la conjonction et : il serati donc incorrect de dire, l'amour du travail et le goût de l'étude est un bien.

238. Lorsque les sujets sont lies par ni, le [verbe s'accorde avec tous les sujets:

NI Pamour, NI la haine ne nous suivent dans le tombeau. - N. Fun, Ni l'autre n'ont fait leur devoir.

239.—Cependant, si la phrase exprime une idée telle que l'un des sujets seulement doive faire l'action exprimée par le verbe, ce verbe alors se met au singulier:

Ni l'un ni l'autre, n'est l'homme qu'il faut. NI le maire NI le préfet ne PRESIDA l'assemblée.

1240,-4e Remarque. Si le sujet d'an verbe est un

collectif. (Voyez page 681)

241.—5e Remarque. Le verbe être, precede de ce, ne se met à la troisième personne du pluriel que lorsqu'il est immediatement suivi d'un nom pluriel ou d'un pronom de la troisième personne du pluriel :

CE sont ses messieurs, c'étaient elles.

Régime des verbes.

202. Cestrait exprimer deux fois le même rapport que de dire :

C'est A vous à qui le veux parler. C'est pour vous pour qui je travaille. C'est en cela en quoi j'espère,

ujets se

ijets, le t synofond de l'amour

, il ne ucorrect

verbe

lans le voir. e idée l'action au sin-

est un

orsqu'il in pro-

rapport

Il faut dire:
C'est deux que je voux parler.
C'est pour vous que je travaille.
C'est en cela que j'espère.
C'est vous à qui je veux parler.

C'est vous à qui je veux parler. C'est vous pour qui je travaille. C'est cela en quoi j'espère (ACAD.) (Il faut préférer la première de ces façons de parler.) Par la même raison. dites :

C'est DE là QUE je tire mes marchandises, C'est DE là QUE nous vient tel objet;

Et non, c'est de là d'où je tire, de là d'où nous vient... 243.—Un nom ou un un pronom peut être régi par plusieurs verbes, si ces verbes ne veulent pas un régime différent, je hais, je déteste, je méprise le menteur.

Mais, si, de deux verbes, l'un veut un regime direct et l'autre un régime indirect, il faut que chacun d'eux ait son régime.

Le souverain Créateur préside au mouvement des astres et Le règle, et non préside et règle le mouvement des astres.

244. Cette règle s'applique aux adjectifs et aux pré-

C'est un bonheur d'être UTILE et CHER A sa patrie, d'Aparle tout à la fois Pour et Contre le projet, par que les adjectifs utile et cher demandent l'un et l'autre la préposition à, et que pour et contre veulent être immediatement suivis de leur régime.

Mais il est utile et chen de sa famille, Il a parlé contre et en faveur du projet, seraient des phrases incorrectes, parce que utile demande la preposition d, et chéri la preposition de. Pour les redresser, il faudrait dire:

Il est utile à sa famille et en est chéri, Il a parle contre le projet et en faveur du projet.

De l'emploi des temps de l'indicatif et du conditionnel.

rendre Pexpression plus vive

Quoique attaqué à l'improviste, il ne se DÉCONCERTE point, ACCEPTE le combat, et CULBUTE son ennemi.

Mais alors il faut que tous les verbes qui expriment l'action qu'on a en vue de peindre soient au même temps; il serait donc irrégulier de dire, il ne se déconcerte point, accepte le combat, et CULBUTA son entiemi.

L'imparfait ne pouvant dans aucun cas qu'exprimer un fait terminé au moment où l'on parle, il est donc irrégulier de dire, pour une vérité qui est de tous les temps:

Je vous ai prouve que Dieu ETAIT bon,

Je rous ai démontré que la terre ÉTAIT ronde, car ce serait faire entendre que Dien a été bon, et qu'il a cessé de l'être; que la terre a été ronde, et qu'elle ne l'est plus. Dans ce cas, il faut employer le présent de l'indicatif, et dire:

Je vous ai prouvé que Dieu EST juste, Je vous ai démontre que la terre EST ronde.

Le passé défini exige que le jour où l'on parle ne lasse point partie du temps dans lequel on circonscrit l'action:

· Il vint ici l'an dernier, je le vis hier au soir.

Dans ces exemples, le jour où l'on parle ne fait

Quand au passé indéfini, il semploie pour un temps entièrement passé ou nom : je l'at vu hier, je l'at vu aujourd'hui.

De l'emploi des temps du subjonctif.

245.—On ne se sert des temps du subjonctif qu'après les verbes qui marquent le doute, l'incertitude, le souhait, le désir, la crainte, la volonté, le commandement, la nécessité, l'utilité, la permission, le consentement; après les verbes impersonnels, après les verbes qui ma quent l'interrogation, après les verbes accompagnés d'une négation, et après certaines conjonctions.

246.—Avant d'établir les règles de la concordance des temps du subjonctif, il est bon de dire que le mésent

et l'imparsait du subjonctif marquent l'un et l'autre un temps présent ou un temps à venir, que le passé et le plus-que-parfait marquent l'un et l'autre un temps, passé.

247. - Disons encore qu'il est indispensable, pour faire l'application de ces règles, de remarquer, 10 3 quel temps est le premier verbe, sous la dépendance duquel se trouve toujours celui qu'ou se propose de mettre au subjonctif; 20 de s'assurer si celui-ci exprime une action présente, ou une action à venir, ou une action passée. En effet, après le présent de l'indicat f et le futur, le second verbe l'emploie tantôt au present, tantôt à l'imparfait, tantôt au passe tantôt au plusque-parfait du subjonctif, selon le te nps exprimé par ce second verbe (1).

248 .- 1re REGLE. - Quand le premier verbe est aupresent de l'indicatif ou au futur, il faut mestre le second au présent du subjonctif si tautefois ce second verbe marque un temps présent ou un temps à venir.

Je doute qu'il soit en France.

ent

me

dé-

M:

ger

nc

les

et

lle

nt

rit

ps

le

es C- Je ne croirai pas qu'il VIENNE ce soir

249.—2e REGLE.—Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, il faut mettre le second à l'imparfait du subjonctif dans deux cas. premier cas, il faut ces deux circonstances reunies: lo que le second verbe marque un temps présent ou un temps à venir; 20 qu'il y ait dans la phrase une expression conditionnelle. suivie d'un imdarfait ou d'un plus-que-parfait:

Je doute qu'il RESTAT à Paris, si des affaires ne l'y retenaient.

Je ne choinai pas que rous fussiez dans cet état, si vous Aviez survi les conscils de votre docteur

Dans le second cas, c.-à-d. après le présent de l'indieatif ou le futur, on met le second verbe à l'imparfait

⁽¹⁾ De tous les points de grammaire, il n'en est aucun quil pit été plus légèrement et plus incomplétement traité que la concordance des temps du subjonctif. Si, a la place des deux regles qu'ou rencontre part out, nous en avons dourne cinq, il n'est du moins aucun cas qui ne soit prévir.

du subjonctif, quand ce second verbe, quoique indiquant un temps passé, présente l'action dans le moment même où elle avait lieu:

Je ne crois pas qu'alors il Fat général, ni qu'il Fit partie de ce corps d'armée

Je n'assurerai pas que ce prince vecut à l'époque que vous citez.

250.—3e REGLE.—Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, il faut mettre le second au passé du subjonctif, lorsque ce second verbe marque un temps passé absolu, c.-à-d. sans aucune autre circonstance de temps, sans-aucune co. ition.

· Je doute qu'ils AIENT BÉUSSI.

Je ne présume pas qu'ils l'aient trouvé. Croyez-vous qu'ils aient reçu ma lettre!

251.—4e REGLE.—Quand le premier verbe est au présent de l'indicatif ou au futur, le second ne se met au plus que-parfait que lorsque 10 ce second verbe marque un temps passé, 20 et qu'il y a dans la phrase une expression conditionnelle;

Je ne pense point qu'ils EUSSENT OBTENU cette faveur,

si vous ne les eussiez protégés.

Je doute que vous Eussiez GAGNÉ votve protes, si votre

avocat n'avait pas fait valoir ce moyen.

252.—5e REGLE.—Après l'imparfait, les passes, le plus-que-parfait de l'indicatif et les conditionnels, le second verbe se met à l'imparfait, où au plus-que-parfait du subjonctif. On le met à l'imparfait, s'il marque un temps présent ou un temps à venir; on le met au plus-que-parfait, s'il marque un temps passé.

Il ne se doutait pas que vous demeurassiez ici.

On a exigé qu'il PAYAT d'avance.

Nous igno ions qu'il eût eté blessé.

On n'avait d'abord pas cru que vous EUSSIEZ si complitement REUSSI. le

6

al

253.—Il y a des conjonctions qui veulent toujours les temps du subjonctif, et d'autres qui veulent tantôt le subjonctif, tantôt l'indicatif.

Voici les conjonctions qui veulent le subjonctif:

Afin que, à moins que, avant que, au cus que, en cas que, bien que, encore que, de crainte que, de peur

que, jusqu'à ce que, posé que, supposé que, pour que, pourvu que, quelque... que, quoique, sans que, soit que.

. Il ne travaille jamais, à moins qu'on ne l'y con-TRAIGNE (Ire regle)

Encore que vous m'AYEZ COMPTE le capital, je réclame

les intérêts (2e règle).

me

FLT

nue

au

·le/

nd

me

aù

au

ue

: X -

ir,

re

le

le

10-

ue

au.

ôt

Bien qu'il AIT ÉPROUVE des pertes, il satisfait à tous ses engagements. (3e règle).

Ils lui conseillèrent de partir, afin que sa présence

CONSTRIBUAT à rétablir l'ordre (4e règle.)

Nous vous donnames ces informations, pour que vous

vous Missiez en mesure (5e règle).

Telle était son instruction qu'il parlait de tout, quelle que fur la matière de la conversation, et quelque difficulte que PRESENTAT cette matière (5e règle).

254 .- Ne confondez pas tout ... que avec quel ... que : tout ... que vent toujours les temps de l'indicatif, et quel. que toujours les temps du subjonctif.

Tour savant que rous êtes, il vous reste encore bien des choses à apprendre. Il ne persuada personne, rour éloquent su'il élait, et non tout éloquent qu'it fûr.

CHAPITRE XVII.

PARTICIPE PRÉSENT

255 .- Le participe présent est toujours invariable : Nous les vimes fuyant à toutes jambes et appelant à

teur secours :

256 .- Mais il ne faut pas confondre avec le participe présent un grand nombre d'adjectifs verbaux, également termines par ant: (On les ap, elle odjectils verbaux, purce qu'ils sont formes des verbes). Comme tout autre adjectif, l'adjectif verbal prend le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte;

Des hommes obligeants, une danie prévenante, des

enfunts caressan's.

257 .- Le participe présent se distingue en ce qu'il ne saurait pentire que le mouvement, l'action, et qu'il est presque toujours suivi d'un régime,

Ces orateurs CHARMANT l'assemblée par la puissance

de leur parole, font souvent prévaloir leur opinion.

Ces dames, OBLIGEANT indistinctement tout le monde, sont vénérées de toute la ville.

Dans ces exemples, charmant et obligeant sont des participes présents, parce qu'ils ont pour régime l'assemblée et les malheureux.

553. L'adjectif verbal, au contraire, n'a pas de égime et ne saurait guère exprimer qu'une qualité inhérente à la personne ou à la chose dont on parle, une quaité qui soit dans la nature de cette personne ou de cette

Ces jeunes personnes sont intéressantes, obligeantes, prévenantes, charmantes. Ici il est question des qualités qui sont dans le caractère des jeunes personnes.

Ces jeunes gens me semblent bien PESANTS pour trancher ainsi du petit-mattre. Ici pesants exprime une qualité que je juge inhérente à la nature, au caractère des jeunes gens.

Ces personnes, PESANT leurs marchandises avant de les payer, ne sauraient être trompées sur le poids. Ici je parle d'une action : or pesant est un participe présent.

259. - Du reste, on s'assure que tel mot en ant est adjectif verbal et non participe present, lorsque le sens de la phrase permet de le faire précéder du qui relatif et

. Un maître est toujours bien disposé à l'égard des enfants OBÉISSANTS, c.-à-d. qui sont obéissants.

Ces enfants, OBEISSANT à un sentiment d'humanité, ont partagé leur déjeuner avec le pauvre. Ici on parle non du caractère des enfants, mais d'une action qu'ils ont faite. De plus, on ne pourrait dire, ces enfants qui sont obéissants à un sentiment d'humanité : donc, obéissant est un participe présent.

CHAPITRE XVIII.

DU PARTICIPE PASSÉ.

265. Les règles du participe passé dépendent uniquement de l'espèce des verbes.

nion. Le monde,

sont des me l'as-

pas de ité inhéune quade cette

geantes, qualités

pour ime une tractère

pant de poids. articipe

int est le sens latif et

rd des

kinitė, i parle qu'ils ts qui issant

uni-

261. — Nous n'avons que cinq sortes de verbes, savoir : le verbe actif, le verbe passif, le verbe neutre, le verbe pronominal, et le verbe impersonnel.

Du verbe ACTIF.

262. On appelle actif tout verbe qui pent avoir un

regime direct:

Or on reconnaît qu'un verbe est actif quand il peut être suivi de l'un des mots quelqu'un, quelque chose. Ainsi, aimer, étudier, chérir, faire, concevoir, etc., sont des verbes actifs, car on peut dire aimer quelqu'un, étudier quelque chose, etc.

263.—Mais comme le verbe actif peut devenir passif, et que cette transformation influe sur l'accord du parti-

cipe, nous ajouterons:

10 Un verbe actif conjugué avec avoir reste toujours

actif (pas d'exception);

20 Un verbe actif conjugue avec être est tantôt actif et tantôt passif: il est actif si le sujet fait l'action, et passif si le sujet ne fait pas l'action:

J'ai EMBRASSÉ ma mère.

Embrasse vient du verbe actif embrasser quelqu'un; il reste actif, parce qu'il est conjugué avec avoir (1).

Ces dames se sont SALUÉES.

Saluées vient du verbe actif saluer quelqu'un; Il reste actif, parce que le sujet dames fait l'action : les dames ont salué elles.

Du verbe PASSIF

264. On appelle passif, un verbe qui vient d'un verbe adif conjugué avec être, et dont le sujet ne fait pas, mais supporte l'action:

Les ennemis ont été CULBUTES par nos troupes.

Culbutés vient d'un verbe acuif (culbuter quelqu'un). Ce verbe resterait actif si le sujet ennemis faisait l'action; mais par cette expression, les ennemis ont été culbutés, on indique clairement qu'au lieu de fire

⁽¹⁾ Nous ne saurions trop engager les maîtres à exiger que leurs élèves sachent distinguer imperturbablement chaque verbe par sen espèce, attendu que l'étude des participes ne consiste guère qu'à savoir faire cette distinction.

l'action, les ennemis la supportent; le verbe est douc

Cette maison s'est VENDUE bon marché.

Vendue vient du verbe actif vendre quelque chose.

Ce verbe resterait actif, si le sujet faisait l'action; mais la maison ne vend pas, elle ne peut vendre quelque chose ni se vendre elle-même : s'est vendue est donc un verbe passif.

Or, un verbe n'est passif qu'autant 10 Qu'il vient d'un verbe ACTIF;

20 Que ce verbe est conjugué avec ETRE;

30 Que le sujet ne fait pas l'action.

Du verbe NEUTRE.

165 .- Ainsi que le verbe actif, le verbe neutre exprime souvent une action faite par le sujet; mais il diffère du verbe actif en ce qu'il ne saurait avoir de régime direct : je marche, tu cours, il voyage.

Le verbe neutre se distingue donc du verbe actif en ce qu'il ne saurait être suivi de quelqu'un, ni de quelque Or, dormir, régner, plaire, convenir, sont neutres ; car on ne peut dire, dormir quelqu'un, régner, convenir quelque chose.

La plupart des verbes neutres se conjuguent avec avoir, les autres avec être.

Les verbes neutres conjugués avec avoir sont invariables au participe (pas d'exception).

266.—Les verbes neutres conjugés avec être sont tous variables au participe, excepté ceux que leur signification permet de conjuguer avec avoir. Arniver, partir, tomber nattre, mourir, venir, etc., sont invariables, et sont, nous sommes arrivés, elle est arrivée, ils sont partis, elles est tombée, nous sommes nés, ils sont morts, parce qu'on ne pourrait conjuguer ces verbes avec avoir, en effet on ne dit pas, j'ai arrive, j'ai parti, j'ai mort, j'at né, etc.

Mais il faut écrire, sans les faire varier, les participes neutres' suivants : ils se sont NUI, nous nous sommes PARLE, elle se sont souri, ils se sont succepe, etc., parce que ces verbes peuvent être conjugués avec avoir,

est douc

chose. l'action ; e quelque donc un

ulre exs il difrégime

if en ce quelque nt neurégner,

t avec

inva-

signisigninariables,
sont
sont

erbes varti, icipes

nmes etc., woir, j'ai nui, tu as nui; j'ai parlé, tu as parlé; j'ai souri, tn as souri; j'ai succédé.

Des verbes PRONOMINAUX.

567.—On appelle pronominaux les verbes qui se conjuguent avec deux pronoms de la même personne, comme je mc console, tu te rappelles, il se flatte. Ils se divisent en essentiels et en accidentels.

268.—Les verbes pronominaux essentiels sont ceux qui ne peuvent se conjuguer autrement qu'avee deux pronoms de la même personne; tels sout s'abstenir, s'emparer se souvenir, se repentir, s'écouler, se méprendre, s'en aller, s'enfuir, s'évanonir, s'empresser, s'envovoler, se moquer, etc., qui font je m'abstiers, je m'empare, je me souviens, je me repens.

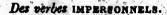
269.—Les verbes pronominaux accidentels sort ceux qui, tout étant conjugués avec deux prodons de la même personne, peuvent se conjuguer avec un seul. Ainsi je me plains, tu te félicites, il se vante, nous nous engagions, vous cus nuisez, ils se parlent, sont des verbes pronominaux accidentels, car ils persent se conjuguer avec un seul pronom: je plains, tu plains; je félicite. tu félicites; je rante, tu vantes; etc.

270.—1re Remarque.—C'est pour l'harmonie seule que l'auxiliaire être se trouve substitué à l'auxiliaire avoir : par là on évite ce qu'il y aurait de blessant pour l'oreille à dire, ces enfants se ont frappés, elle s'a occurée, il s'a approché, etc.

271.—2e Remarque.—Les verbes pronominaux accidentels ne sont rien autre chose que des verbes actifs, des verbes neutres on des verbes impersonnels: ils suivent donc la règle de l'espèce de verbe à laquelle ils appartiennent.

Or, si je dis, vous etes Blesse, j'emploie un verbe pronominal accidentel, parce qu'il peut se conjuguer avec un seul pronom; je blesse, lu blesses, etc.

Et en disant nous nous sommes souvenus de cela, je me sers d'un verbe pronominal essentiel, parce que, pour le conjuguer, il faut indispensablement deux pronoms de la même personne. En est pronom ne dit pas avec un seul pronom, je souviens, tit lens, mais je me souviens, tu te souviens, etc.



272. On appelle impersonnels les verbes qui n'ont que la troisième personne du singulier, comme il faut,

il pleut, il y a, etc.

Mais il est des verbes actifs, des passifs, des neutres et des pronominaux, qui deviennent impersonnéls : c'est lorsqu'étant précédés du pronom il, ce pronom ne se rapporte à rien : il a été ordonné que...; il est survenu des événements ; depuis lors, il s'est écoulé vingt jours.

Le participe de tout verbe impersonnel est invariable. (Point d'exception.) On écrira donc, sans les faire varier,

les participes des phrases suivantes :

IL lui fut PAYE une somme importante.

IL s'est porté une infinité de personnes sur la place. IL est ARRIVÉ trois dames dans cette voiture, etc.

RÈGLES DARTICIPES PASSÉS.

Les participes s ne sont assujettis qu'à deux seules règles, queu é soit la forme ous laquelle ils soient employés.

PREMIÈRE RÈGLE.

273.—S'accorde avec le régime direct,

Tout participe ACTIF, quand ce régime est avant le participe :

Voilà les livres que j'ai achetés.

SECONDE RÈGLE.

274 .- S'accordent avec le sujet,

10 Tout participe PASSIF:

Nous avons été FRAPPÉS.

20 Tout participe NEUTRE conjugué avec ETRE, et que sa signification ne permet pas de conjuguer avec AVOIR:

Elle est Arrivée.

30 Tout participe PRONOMINAL ESSENTIEL:

Nous nous sommes REPENTIS. Ils s'en sont alles (1).

⁽¹⁾ D'après ces règles, on sent qu'il est indispensable de connaître ce qui a été dit du sujet et du régime, et de savoir distinguer chaque verbe par son espèce.

275.—Remarque.—Tout participe qui non accompagné d'aucun auxiliaire est un veri s'accorde e genre et en nombre a l'il se rapporte.

Cette dame, FRAPPEE de cette nou NOUIE dans nos bras. Sa vieillesse RIE et ABATTUE auprès de celle de Mentor.

Exercices sur les règles des participes.

Nous avons Lu cet ouvrage avec plaisir.

Lu est actif (lire quelque chose), conjugue avec avoir, il reste actif. Il y aura accord si le régime est avant le participe. Cherchons-le en disant: nous avons lu, quoi?—cet ouvrage: ce régime se trouvant après le participe, pas d'accord.

Nous avons reçu les fruits que vous nous avez en-

Reçu et envoyes sout actif (recevoir, envoyer quelque chose); conjugués avec avoir, ils restent actifs: il y aura accord avec le régime, si toutefois ce régime est avant le participe. Cherchons-le en disant:

Nous avons reçu, quin?—ces fruits; ce mot étant après le participe reçu, point d'accord. Vous avez envoyé quoi?—les fruits; ce mot étant avant le participe envoyé, accord.

Plusieurs voleurs ont été ARRETÉS.

Arrêt es vient d'un verbe actif, arrêter quelqu'un; conjugué avec être, il sera actif si le sujet voleurs fait l'action, et passif si ce sujet ne fait pas l'action. Mais, quand je dis les voleurs ont êté arrêtés, je vois que les voleurs ne tont pas l'action: le verbe est donc passif, et s'accorde avec le sujet voleurs.

Les prix se sont DISTRIBUES hier.

Distribues vient d'un verbe actif (distribuer quelque chose); conjugué avec eure, il sera actif si le sujet fait l'action; mais je vois que les prix ne font pas l'action de distribuer : le verbe est donc passif, et s'accorde avec le sujet prix.

Mes tantes sont ARRIVEES hier soir.

Arrivées est neutre (on ne dit pas arriver quelqu'un).

ont aut,

ls : nom est ule

ble. rier,

ace.

leux : il»

t le,

, et

(1).

conguer

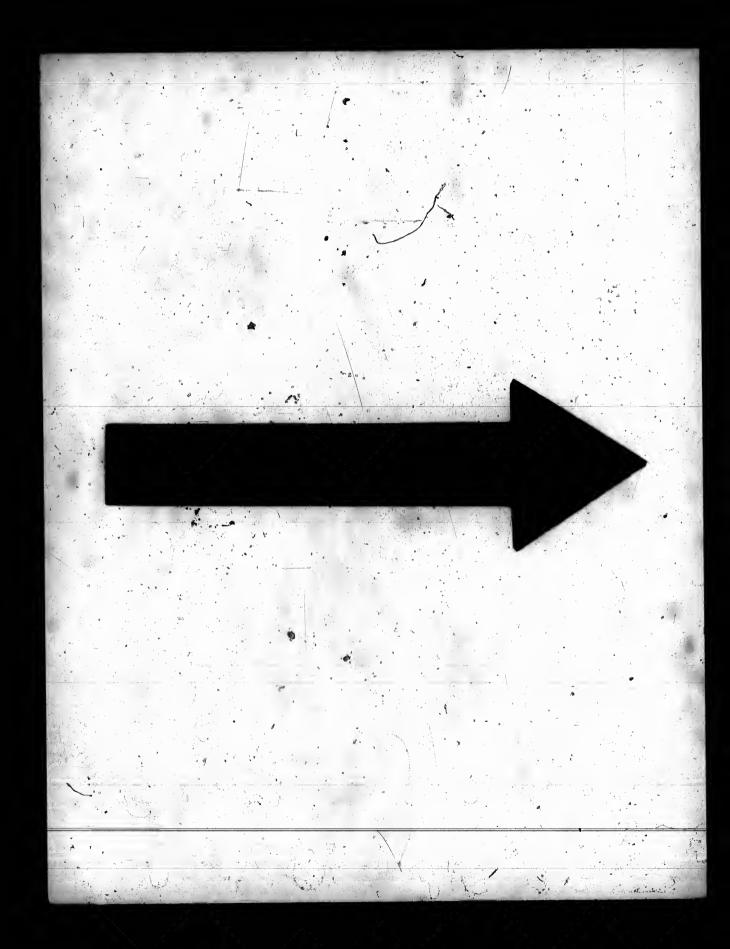
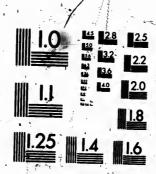


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET WEBSTER, N.Y. 14580 (716) 872-4503



Ce verbe ne pourrait se conjuguer avec avoir; car on ne dit pas j'di arrivé: il est donc variable, et s'accorde avec le sujet tantes.

Ces personnes se sont PARLE.

Parlé est neutre (on ne dit pas parler quelqu'un).

Et, quoique ce verbe soit conjugué avec être, je trouve qu'il peut se conjuguer avec avoir, car on peut dire j'ai parlé, tu as parlé, etc., ces personnes out parlé: ce participe reste donc invariable.

Ces messieurs ont toujours vécu en bonne intelli-

gence.

Vécu est neutre (on ne dit pas vivre quelqu'un); conjugué avec avoir, il est invariable.

Vos nièces se sont EMPRESSÉES de vous écrire.

Empresses est pronominal essentiel, car ce verbe ne peut se conjuguer autrement qu'avec deux pronoms de la même personne: je m'empresse, tu t'empresses, et non j'empresse, tu empresses: accord avec le sujet nièces.

Ses créanciers se sont ABSTENUS de le poursuivre.

Abstenus est pronominal essentiel (on dit je m'abstiens, et non j'abstiens: accord avec le sujet créanciers).

Il est PASSE, il est ARRIVE deux courriers.

Passé et arrivé sont ici impersonnels, le pronom il qui les précède ne se rapportant à rien : donc, ils sont invariables.

Je leur ai ECRIT, et elle m'ont KEPONDU.

Ecrit et répondu sont actifs (écrire, répondre quelque chose). Conjugués avec avoir, ils restent actifs. Cherchons-en les régimes en disant: j'ai écrit, quoi? elles ont répondu, quoi? Nul régime n'étant ex primé dans la phrase, point d'accord.

Les mauvais temps qu'il a FAIT.

Fait est ici impersonnel, le pronom il qui le précède ne se rapportant à rien : donc, il est invariable.

Remarque importante.

276.—Le régime direct exprime toujours la totalité des choses ou des personnes nommées dans la phrase : ces pêches étant mûres, nous LES avons cueillies,

on orde

uve j`aï

ce lli-

on-

ne de , et

ıbss).

il ont

que erlles i la

de

ité e : es, c.-à-d. nous avons cueilli toutes les pêches dont on

Le pronom relatif en signifiant de ccla, ou ne pouvant exprimer qu'une partie des personnes ou des choses auxquelles il se rapporte ne saurait jamais être régime direct, ni conséquemment faire varier le participe:

Ces pêches sont mûres, nous en avons Cueilli, nous en avons MANGÉ; c.-à-d. nous avons cueilli et mangé, non toutes les pêches dont on parle, mais seulement une partie. Or, tout participe qui n'a d'autre rapport qu'avec le régime indirect en, reste invariable.

Elle se sont tourmentées.

Tourmentées vient d'un verbe actif (tourmenter quelqu'un). Quoiqu'il soit conjugué avec être, il reste actif, parce que le sujet elles fait l'action. Elles ont tourmenté qui ?—elles, exprimé par se : accord.

A cette nouvelle ils resterent ETONNES.

Le participe étonnés, n'étant ni avec avoir ni avec etre, finit la fonction d'adjectif: accord avec ils.

Les fruits se sont vendus cher cette année. Vendus vient d'un verbe actif (vendre quelque chose). Comme il est conjugué avec être, et que le sujet fruits ne fait pas l'action de vendre, il devient passif: accord avec ce sujet.

Ces jeunes gens se sont REPOUSSÉS.

Repoussés vient d'un verbe actif (repousser quelqu'un). Conjugué avec être, il reste actif, parce que le sujet jeunes gens fait l'action de repousser; ils ont repousse qui?—eux, exprimé par se: accord.

Il a été PRÉPARÉ une pièce pour vous recevoir.

Préparé est ici impersonnel, le pronom il qui le précède ne se rapportant à rien ; donc, il est invariable.

Les deux heures que ces orateurs ont PARLE ne nous ont pas PARU longues.

Parlé et paru sont neutres (on ne dit pas parler quelque chose, paraître quelqu'un). Ils sont invariables, parce qu'ils sont conjugués avec avoir.

Ces fruits étant mûrs, j'en ai MANGE. Mangé est actif (manger quelque chose).

Conjugué avec avoir, il reste actif. Mais ici je ne puis dire, j'ai mangé quoi? pour avoir la réponse les fruits,

parce que ce serait faire entendre que j'ai mangé tous les fruits, quand je n'en ai mangé qu'une partie. Le pronom en signiffant de cela, une partie de cela, n'est qu'un régime indirect qui ne peut jamais faire varier le participe qui s'y rapporte.

Mes oncles sont REVENUS de leur voyage.

Revenus est neutre (on ne dit pas revenir quelqu'un); et comme il ne pourrait se conjuguer avec avoir, puisqu'on ne dit pas j'ai revenu, il est variable, et s'accorde avec le sujet oncles.

Les six ans qu'il a REGNE sont une chaîne de mal-

heurs.

Régné est neutre (on ne dit pas régner quelque chose). Conjugué avec avoir, il reste invariable.

Ils se sont NUI par leur empressement.

Nui est neutre (on ne dit pas nuire quelqu'un).

Quoiqu'il soit coujugué avec être, il est invariable, parce qu'il a un sens qui permet de le conjuguer avec/avoir: on dit bien j'ai nui, tu as nui.

Trois ans se sont ECOULES, et notre espérance s'est

ÉVANOUIE.

Ecoulés et évanouie sont pronominaux essentiels, parce qu'en parlant de temps, on ne dirait pas il écoule, mais il s'écoule; on ne dirait pas non plus j'évanouis mais je m'évanouis: accord avec les sujets ans et rance.

Il est survenu des évènements fâcheux.

Survenu est invariable, parce qu'ici il est impersonnel, le pronom il de cette phrase ne se rapportant à rien.

Quant aux fleurs de ces jardins, j'en ai CUEILLI. Cueilli vient du verbe actif cueillir quelque chose.

Mais ici je nº puis dire, j'ai cueilli quoi? pour avoir la réponse les fleurs, parce que ce serait faire entendre que j'ai cueilli toutes les fleurs, dont il est question, quand je n'en ai cueilli qu'une partie. Le pronom en signifiant de cela, une partie de cela, n'est qu'un régime indirect qui ne peut jamais faire varier lé participe qui s'y rapporte.

Il a été vormé des établissements pour cet usage. Formé est invariable, parce qu'ici il est impersonnel tous proqu'un "par-

'un); puiscorde

mal-

:hose).

riable,

e s'est

entiels. écoule. inous

imperportant

LI. r avoir ntendre uestion. om en

régime ipe qui

76. rsonnel le pronom il de cette phrase ne se rapportant à rien. Les trois mois qu'il a YOYAGE ont remis sa santé. Voyage est neutre (on ne dit pas voyager quelqu'un). Conjugé avec avoir, il est invariable.

Des participes suivis d'un verbe.

277.—Lorsqu'un participe est suivi d'un verbe, faut avant tout s'assurer de l'espèce des deux verbes.

Si l'un est adjectif, l'autre neutre, le régime appartient

nécessairement au verbe actif.

Les ensants que j'ai vus tomber. Vus vient du verbe actif voir quelqu'un.

Tomber est neutre (on ne dit pas tomber quelqu'un).

Le régime que, représentant enfants, appartient donc au participe actif vus: accord avec ce régime.

278.—Mais si le participe et le verbe suivant sont l'un et l'autre actifs, comme dans

La lettre que j'ai entendu lire,

Faites-vous ces deux questions, en plaçant ainsi le regime alternativement après les deux verbes :

Ai-je entenda la lettre lire? Ai-je entendu lire la lettre?

Le sens est j'ai entendu lire la lettre.

Ce régime lettre appartient au verbe lire. (Le régime appartient toujours à celui des deux verbes après lequel il convient de le placer.)

Les enfants que j'ai vus Etudier sont attentifs. Vus et étudier sont actifs (voir quelqu'un, étudier quelque chose). Disons encore:

Ai-je vu étudier les enfants? Ai-je vu les enfants étudier ?

Le sens est j'ai vu les en sants étudier.

Or, le mot enfants, se plaçant mieux après le participe vu, est le régime : accord.

On ne pourrait admettre j'ai vu étudier les enfants, car la phrase ne dit pas qu'on étudie les enfants.

Voild les dames que j'ai EntENDU CHANTER. Entendre et chanter étants actifs, disons encore : Ai-je entendu chanter les dames ? Ai-je entendu les dames chanter ;

Le sens est j'ai entendu les dames chanter, qui chantaient: accord.

On ne pourrait admettre j'ai entendu chanter les dames, attendu qu'on ne chante pas les dames.

Voilà les livres que vous lui avez RECOMMANDE D'AP-PORTER.

Recommander apporter sont actifs (recommander, apporter quelque chose).

Avez-vous recommandé les livres ?

Avez-vous recommandé d'apporter les livres ?

Le sens est vous avez recommandé d'apporter les livres. Et ce mot livres se plaçant mieux après le verbe apporter qu'après le participe recommundé, ce participe est variable.

279.—Mats le second verbe est ordinairement sousentendu après les participes pu, $d\hat{u}$, voulu, qui restent invariables.

Il a fait toutes les démarches qu'il a pu, qu'il a dû, c.-à-d. qu'il a pu, qu'il a dû faire.

Il en a retiré tous les avantages qu'il a voulu, c. à-d. qu'il a voulu en retirer. De plus, ces participes sont invariables, parce qu'ils sont neutres et conjuguês avec avoir.

Des participes eu et donné.

280.—Lorsque les participes eu et donné sont avant un verbe à l'infinitif, comme dans:

Les diffcultés que j'ai eues a combattre Les livres que vous m'avez donnés a lire.

On fait de préférence retomber le régime sur le participe, quoique ces phrases puissent se tourner également par : pl

ob

ex

cet

pet suit

J'ai eu des difficultés à combattre, J'ai eu à combattre des difficultès;

Vous m'avez donné des livres à lire,

Vous m'avez donné à lire des livres.

Nous écrirons donc

Il s'est acquitté des commissions qu'on lui à DONNÉES à faire, et des dévoirs qu'il a EUS à remplir.

chan-

attendu

E D'AP-

ıander,

ter les e verbe articipe

t sousrestent

ladu,

c./à-d. es sont s avec

avant -

le parégale-

Du participe FAIT.

281 .- Le participe fait est actif quand il m'est pas avant un verbe à l'infinitif; il suit alors la règle des verbes actifs :

Elle a FAIT ses devoirs.

Les belles actions qu'il a FAITES.

Mais place avant un verbe à l'infinitif, le participe fait est toujours invariable, parce qu'il ne conserve plus sa signification active : faire quelque chose. Il ne presente, avec le verbe qui le suit, qu'une soule idée; tels sout faire instruire, faire souffrir, etc.

Les enfants que vous avez FAIT INSTUIRE se sont, tou-

jours fait REMARQUER par leur zele.

Du pronom L'.

282,-L' est relatif ou pronom elliptique.

Il est relatif lorsqu'il représente un nom ;

Pai rencontré ma tante et L'ai embrassée.

J'ai embrassé qui?-ma tante, représentée par le proflom relatif l' : accord.

Lest pronom elliptique quand il represente un membre de phrase; alors, comme il signific cela, il n'influe point sur le participe.

Cette demoisello est plus instruite que je ne si ucuis pense; c.-à-d. plus instruite que je n'avais pensé qu'elle fut instruite, plus instruite que je n'avais pense cela.

Ce te dame est plus aimable que je ne vavais cou, et plus obligeante que je L'avais présume; c.-à-d. plus obligante que je n'avais présumé cela.

De l'adverbe PEU avant un participe.

283 - L'adverbe peu a deux significations : ou il exprime une petite quantité, ou il signifie le manque; c'est dans l'ensemble de la phrase qu'il faut chercher cette différence de signification.

Dans le premier cas, c.-à-il. si le peu signifie une petite quantité, le participe s'accorde avec le nom qui

suit le perc.

LE PEU de fortune que neus avens Acquise est le fruit de longs travaux.

Ici il y a de la fortune acquise, puisqu'on dit plus bas

Dans la second cas, c.-à-d. quand le peu signifie le manque, le participe demeure invariable :

LE PEU de complaisance qu'il a MONTRE dans cette

circonstance lui a fait tort.

Dans cet exemple, il y a manque de complaisance; et c'est ce manque, ce défaut de complaisance qui lui a fait tort. (Le participe reste donc invariable.)

CHAPITRE XIX.

DE L'ADVERBE.

284.—AUPARAVANT, ALENTOUR, DAVANTAGE, sont des adverbes qui ne s'emploient qu'absolument : ils ne peuvent donc être suivis ni de que, ni de la préposition de. Or, ne dites pas, ALENTOUR DE la table, il a DAVANTAGE DE fortune QUE moi, AUPARAVANT QU'il parte. Dans ce cas, il faut remplacer ces adverbes par autour de, plus de, avant que, et dire : AUTOUR DE la table, il a Plus De fortune que moi, AVANT Qu'il parte.

285.—Incessamment signifie sans délai, au plus tôt : nous partirons incessamment. Mais ne dites pas très-

incessamment, cela signifierait très sans délai.

Longtemps. Aujourd'hui l'Académie écrit cet adverbe en un seul mot.

286.—Plus tôt, Plutôt. Plus tôt, en deux mots, a sport au temps: il arrivera plus tôt que les autres.

The straightful de la préférence : de ces deux objets, lutôt celui-là.

prenez 1. SUITE, TOUT DE SUITB. De suite signifie 287.—De 'te, sans interruption: futes-les mar-l'un après l'au. ne saurait dire deux mots DE SUITE.

Tout de suite signifie sur-le-champ: partez, venez rout de suite.

Il faut écrire par amment. Les adverbes méchamment.

constamment, et tous ceux qui viennent d'adjectifs dans la finale desquels il entre un a, comme méchant constant; et par emment, prudemment, éloquemment, et tous ceux où cette finale prend un e, comme prudent, éloquent.

est le

s bas

tie le

cette

nce ; Iui-a

sont

s ne ition

AN-

irte.

tour

e, il

tot:

rės-

rbe

s, a

res.

ets.

ifie

ar-FE. 1ez

nt.

On écrit aujourd'hui ingénûment, crûment, assidûment, continûment, gaiment, etc., qu'autresois ou orthographiait ainsi: ingénuement, cruement, gaiement, etc. L'Académie écrit encore ce dernier gaiement ou gaiment.

CHAPITRE XX.

DE LA PRÉPOSITION.

288.—AUPRÈS DE, PRÈS DE. C'est à tort qu'on a prétendu que la préposition auprès de ne peut éveiller qu'une idée d'assiduité, de sentiment,

Auprès de et près de, dit l'Académie, marquent le voisinage, la proximité: sa maison est Auprès de la miénne; la rivière passe Auprès de cette ville; il loge Auprès du palais; s'asseoir près de quelqu'un; être logé près de l'église.

Auprès de exprime aussi le séjour, la présence habituelle et fréquente d'une personne auprès d'une autre : vivre auprès de ses parents; ce malade a auprès de lui un médecin fort habile. (ACAD.)

290.—DE, dans l'énon iation des quantièmes, peut se supprimer avant le nom de mois : le cinq de février ou le cinq février. (ACAD.)

Dans les phrases analogues à celle qui suit, l'Académie fait une nécessité de répéter de avant chaque terme comparé: quel est le plus habile DE cet homme ci ou DE celui-là? (ACAD., au mot De.) (1)

⁽¹⁾ L'Académie donc ne partage pas l'opinion des grammairiens qui veulent nous faire dire, en suppriment de, quel est le plus brave, ou Alexandre ou César.

291.—QUANT A, QUAND. Quant d est une preposition qui signifie pour ce qui est de, à l'égard de: QUANT A MOI, j'y consens; QUANT A LUI, il s'y refuse.

QUAND est un adverbe qui signifie lorsque, dans le temps que, etc.: on était à table QUAND il arriva.

292.—Voici, voila, servent pour montrer les personnes et les choses; mais avec cette différence que voici désigne celles qui sont plus proches de celui qui parle, et voilà celles qui en sont plus éloignées: voici mon chapeau, et voilà le rôtre.

CHAPITRE XXL

DE LA CONMINCTION.

293.—PARCE QUE, écrit en deux mots, signifie attendu que : je le veux, PARCE QUE cela est juste.—PAR CE QUE, écrit en trois mots, signifie par la chose que, ou par les choses que; PAR CE QU'il dit, on voit qu'il a tort.

294.—QUOIQUE, écrit en un seul mot, signifie lien que: QUOIQU'il soit pauvre, il est honnête homme.—QUOI QUE, écrit en deux mots, signifie quelque chose que: QUOI QU'on fusse, QUOIQU'on lui dise, on ne gagne rien sur son caractère, c.-à-d. quelque chose qu'on fasse, quelque chose qu'on lui dise.

CHAPITRE XXII.

DE L'INTERJECTION.

295.—Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de l'interjection, page 63, sinon qu'il ne faut pas confondre oh ! ho ! avec ô!

296.—Oh! et ho! marquent l'un et l'antre la surprisé; mais il est plus régulier d'écrire ainsi ho! lorsqu'il demande à être prononcé avec promptitude: ho! ıné

po

m

.

des des

adj

osition NT A

ns le

peri que i qui votet

al-Par Par ou tort.

lien e.hose gne

ous

urrso ! - prenez garde! et oh! lorsque l'expression marque plus de lenteur : oh! combien j'aimerais à le voir!

297.—O s'emploie dans des circonstances plus faciles à sentir qu'à définir, et comme dans: O TEMPS! O MŒURS! le sénat en est instruit, le consul le voit, et Catilina vit encore!—O DOULEUR! O REGRET! j'ai désolé mon pèré!

O marque aussi l'apostrophe. (On appelle apostrophe une figure de rhétorique par laquelle on adresse la parole à des personnes ou à des choses.) Que ne muis-je. O MA MÈRE! vous voir et vous serrer dans mes bras!

Ayez pitié de nous, O MON DIEU! O Neux témoins de ce forfait, dénoncez le criminel!

CHAPITRE XXIII.

DE LA PONCTUATION.

298.—La ponctuation sert à distinguer les phrases et les membres qui les composent, et à en rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

Les signes de la ponctuation sont la virgule (,), le point et virgule (;), les deux points (:), le point (.), le point interrogatif (!), et le point admiratif (!).

299.—La virgule se met 10 entre les sujets d'in même verbe:

Tôt ou tard la vertu, les graces talents, Sont vainqueurs des jaloux, ac vengés des méchants.

La richesse, le plaisir, la santé, deviennent des manx pour célui qui en abuse.

20 Entre les adjectifs qualifiant un même nom ou un même pronom:

La charité est patiente, douce, bienfuisante. 30 Entre les régimes de la même nature :

On voyait des campagnes fertiles, de riches prairies, des moissons abondantes, des troupeaux nombreux, et des fruits de toute espèce.

Cependant, lorsqu'il n'y a que deux sujets, ou deux adjectifs, ou deux régimes liés par une des conjonctions

et, ni, ou, il fie faut point les éparer par une virgule, lorsqu'ils ont peu d'éten lue :

La mollesse ET l'oisiveté tuent les sentiments nobles.

Il faut que je parte ce soir ou demain.

Nous ne vimes ni votre pere ni votre mere.

Mais ces mêmes mots èt, ni, ou, n'empêcheraient pas l'emploi de la virgue, s'ils unissaient des parties d'une certa ne étendue:

Je porté un çœur sénsible, et suis épouse et mère.

Je ne crois pas qu'ils veuillent l'obliger, ni même qu'ils le puissent.—Il faut que vous fussiez cette démarche, ou vous ne réussirez pas.

40 On met entre deux virgules toute expression qu'on peut retrancher sans nuire au sens principal de la phrase:

Un ami, don du ciel, est le vrai bien du sage.

Ici, le sens principal est un ami est le vrai bien du sage; donc, don du ciel doit être entre deux virgules.

Le héros malheureux, sans armes, sans défense, Voyant qu'il faut périr, et périr sans vengeance, Voulut mourir du moins comme il avait vécu, Avec toute sa gloire et toute sa vertu.

Le sens principal de ces quatre vers est le héros malheureux voulait mourir du moins comme il avait vécu. Et chacune des autres parties a dû être entre des virgules.

300. On emploie le POINT ET VIRGULE pour séparer des propositions semblables, lorsqu'elles ont une

certaine étendue :

Ces assassins sanglants vers mon lit s'avancèrent; Leurs parricides mains devant moi se levèrent; Je touchais au moment qui terminait mon sort: Je présentai la tête, et j'attendis la mort

Chéri dans son parti, dans l'autre respecté; Málheureux quelquefois, mais toujours redouté; Savant dans les combats, savant dans les retraites; Plus grand, plus glorieux, plus craint dans ses défaites.

C'est par la sagesse, disait un jeune roi, que je deviendrai illustre parmi les nations; que les vieillards virgule,

obles.

nt pas d'une

même e dé-

qu'on rase :

n du

malvécu. vir-

sépaune respecteront ma jeunesse; que les rois voisins, quelque redoutables qu'ils soient, me craindront; que je serai aimé dans la paix, et redouté dans la guerre.

301. On emploie les DEUX POINTS lo avant une ci-

ation:

Voici les dernières paroles de César: Et vous aussi, o mon fils!

Vers les ligueurs enfin le grand tleuri s'avance : En s'adressant aux siens, qu'enflammait sa présence : Vous êtes nés Français, et je suis votre roi : Joilà vos ennemis, marchez et suivez-moi.

Après une préposit on ayant por elle-même un sens comple, mais suivi d'une autre qui l'éclaireit, qui est la conséquence ou la déduction des faits exprimés

per cette première :

Les renseignements que j'ai pris confirment malheureusement les rapports qu'on vous a faits sur la moralité de cet homme: 'il ne faut donc pas balancer à prendre un parti. Ce dernier membre de la phrase, il ne faut donc pas balancer à prendre un parti, est la consequence de la préposition précédente.

Il faut céder à l'usage et à l'autorité : ce sont deux pouvoirs que l'on ne peut récuser. Les deux points placés après cette proposition principale, il faut céder à l'usage et à l'autorité, semblent dire, et voici pour avoi: ce sont deux pouvoirs que l'on ne saurait récuser.

30 Après une phrase suivie d'une, autre qui s'y rattache assez pour qu'elles ne puissent être séparées par un point, et entre lesquelles l'application du point et virgule semblerait indiquer un repos trop faible:

> Rien ne pese tant qu'un secret : Le porter loin est difficile aux dames.

Son vieux pere, accablé sous le fardeau des ans, Se livrait au sommeil entre ses deux enfants : Un lit seul enfermait et le fils et le père. Les meurtriers ardents, qu'aveuglait la colère, Sur eux à coups pressés enfoncent le poignard : Sur ce lit malheureux la mort vole au hasard.

302.—Le point s'emploie après une phrase entièrement terminée:

On dit que la terré est peuplée de neuf cent millions d'êtres humains. Ce calcul ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité. Du reste, quand, en pareil cas, on se tromperait de quelques millions, le mal ne sergit pas grand.

803 .- Le point interrogatif s'emploie après une

phrase interrogative :

Qu'est cela? Rien. Mais encore'? Dites-moi que pensez-vous faire?

Ne quittez-vous point ce sejour solitaire !

304. Le point EXCLAMATIF s'emploie après les phrases qui marquent l'exclamation:

O nuit! nuit effroyable! o funeste sommeil!

Hélas! il n'est plus!! Quelle horreur dans le vice! quel attrait dans la vertu!

FIN

ACADÉMIE.

cent millions s beaucoup de on se trompepas grand. ie après une

r**è**s les plira-

uit dans la

1/2



